



ONTARIO COLLEGE OF TRADES

ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Norme d'apprentissage
Programme de formation
en établissement

Assistant social ou assistante
sociale auprès des jeunes

Code de métier : 620A

Date de mise en œuvre : 2006

Veillez noter que le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) a préparé les normes de formation d'apprentissage et les normes de programme. À partir du 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) sera responsable du développement et de l'entretien de ces normes. L'Ordre reportera les normes actuelles sans modifications.

Puisque les normes de formation d'apprentissage et les normes de programme ont été préparées en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métiers* (LQPAGM) ou la *Loi de 1998 sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle* (LARP), il se peut que les définitions qui apparaissent dans ces normes ne soient plus précises et ne reflètent pas la nouvelle *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* (LOMOA). Ces définitions seront mises à jour prochainement par l'Ordre des métiers.

Pour vous renseigner sur l'Ordre, consultez le site de l'Ordre des métiers (<http://www.ordredesmetiers.ca/>). Pour obtenir plus d'information sur LOMOA et les règlements, visitez : <http://www.ordredesmetiers.ca/qui-sommes-nous/loi-et-reglements>.

Table des matières

Introduction	1
Sommaire des heures de formation en classe prévues au programme	3
Sujets obligatoires :	
Niveau 1	8
1.1 - Préparation aux stages pratiques	9
1.2 - Introduction à l'assistance sociale auprès des jeunes	13
1.3 - Problèmes du développement chez les enfants et les adolescents.....	17
1.4 - Troubles de l'enfance	21
1.5 - Aptitudes en matière de counseling et de communication.....	24
1.6 - Principes du comportement humain	28
1.7 - L'assistance sociale auprès des jeunes en milieu scolaire	30
1.8 – Thérapie en milieu résidentiel	33
1.9 - Interaction en groupe en assistance sociale auprès des jeunes.....	37
1.10 - Psychopathologie de l'enfance	40
1.11 - Introduction au développement de la famille	42
Niveau 2	45
2.1 - Psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte	46
2.2 - Séminaire intégratif 1	48
2.3 - Stage pratique – Niveau 1	50
2.4 - Habiletés en matière de consignation des observations cliniques et de présentation	52
2.5 - Dysfonctions et thérapies familiales.....	55
2.6 - Lois ayant une incidence sur l'administration de la thérapie	59
2.7 – Compétences avancées en travail de groupe	61
2.8 - Thérapies multimodales en assistance sociale auprès des jeunes.....	63
2.9 - Prévention et gestion du comportement agressif	66

Niveau 3.....	69
3.1 - Violence faite aux enfants.....	70
3.2 - Compétences avancées en counseling	75
3.3 - Séminaire intégratif 2	78
3.4 - Stage pratique – Niveau 2	81
3.5 - Formation sur les principes de vie en société	84
3.6 - Questions d'ordre administratif et organisationnel en assistance sociale auprès des jeunes.....	87
Niveau 4.....	90
4.1 - Méthodologie de recherche	91
4.2 - Intervention en situation de crise	93
4.3 - Séminaire intégratif 3	97
4.4 - Stage pratique – Niveau 3 - spécialisation	99

INTRODUCTION

L'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes croit en la dignité et la valeur intrinsèques de l'être humain, en sa capacité d'apprendre à s'aider soi-même et en son instinct inné qui le pousse à vouloir développer son potentiel.

Et pourtant, dans notre société moderne, qui est marquée par une évolution rapide et des contraintes économiques, la cellule familiale est soumise à des pressions accrues et dispose de moins de ressources, ce qui se traduit par un plus grand nombre d'enfants et d'adolescents présentant des troubles affectifs.

L'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes s'efforce d'atténuer la douleur et la déficience occasionnées par les troubles affectifs chez les enfants, les adolescents, leurs familles et la collectivité.

Le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes consiste à aider les enfants, les adolescents, ainsi que leur famille entrés dans un cycle mésadapté, dysfonctionnel et perpétuel à développer de nouveaux comportements favorisant un retour vers la croissance.

L'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes s'efforce de veiller à ce que ses clients puissent vivre dans leur collectivité et participer de façon substantielle et significative aux décisions qui les touchent.

Le programme d'enseignement en assistance sociale auprès des jeunes vise, par conséquent, à offrir une expérience d'apprentissage qui enrichira la formation en milieu de travail aux chapitres suivants :

1. l'implantation, la démonstration et l'enseignement des compétences en éducation;
2. la conception, la mise en œuvre et l'enseignement d'activités sociales et récréatives thérapeutiques adaptées aux besoins physiques et affectifs du client;
3. la mise en pratique des habiletés de communication nécessaires pour assurer un counseling structuré et non structuré efficace;
4. la compréhension, l'application et l'enseignement des facteurs qui sous-tendent le processus de groupe afin de faciliter le traitement;
5. l'estimation, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation verbale et écrite de divers plans de traitement auxquels peut recourir le client;
6. la compréhension, l'application et l'enseignement des facteurs qui sous-tendent la dynamique familiale afin de faciliter le traitement;

7. l'élaboration d'un cadre déontologique à l'égard du traitement et le respect de ce cadre dans les interactions avec les clients et les collègues;
8. la compréhension de l'incidence qu'exercent les lois, les politiques et les procédures et l'influence de l'évolution de celles-ci.

Le présent programme de formation a été conçu de manière à permettre à l'instructeur ou instructrice d'user de souplesse et d'innovation sans nécessairement dévier de façon significative des exigences du cours. Ce programme d'apprentissage est très étendu et exige que les apprentis et apprenties raffermissent les connaissances acquises au moyen de travaux pratiques périscolaires indépendants réguliers. La présentation du programme suit un ordre chronologique. Le programme d'apprentissage en assistance sociale auprès des jeunes vise à compléter et à raffermir la formation en milieu de travail dispensée par l'employeur et par le collègue.

Le présent programme comprend des références aux normes de formation en apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). Bien que ces références à divers objectifs de rendement finaux contenus dans les normes de formation aient été associées respectivement aux résultats scolaires, les employeurs ne devraient pas assumer de façon exhaustive tous les aspects des objectifs. La formation dispensée en classe est axée principalement sur les connaissances nécessaires à la maîtrise des objectifs de rendement exposés dans les normes de formation. On s'attend donc à ce que les employeurs complètent la formation à l'égard de ces objectifs respectifs en appliquant les connaissances dispensées en classe aux expériences d'apprentissage pratique requises dans le contexte de travail.

Dans le but de garantir la cohérence en ce qui concerne les attentes relatives aux résultats d'apprentissage, il convient de procéder à l'évaluation régulière des acquis théoriques et pratiques à l'échelle du programme.

Date de mise en application :

avril 2006

Sommaire des heures de formation en classe prévues au programme

	Théorie	Pratique	Périscolaire	Total
Niveau 1	304	101	0	405
Niveau 2	239	66	252	557
Niveau 3	120	50	512	682
Niveau 4	60	20	740	820
TOTAL	723	237	1504	2464

Heures financées par le ministère de la Formation et des Collèges et universités (théorie et pratique).

Niveau 1	405
Niveau 2	305
Niveau 3	170
Niveau 4	<u>80</u>
	960 heures

NIVEAU 1

Sommaire des heures de formation en classe prévues au programme

Sujet obligatoire	Théorie	Pratique	Périscolaire	Total
1. Préparation aux stages pratiques	10	5	0	15
2. Introduction à l'assistance sociale auprès des jeunes	30	30	0	60
3. Problèmes du développement chez les enfants et les adolescents	40	5	0	45
4. Troubles de l'enfance	45	0	0	45
5. Aptitudes en matière de counseling et de communication	15	15	0	30
6. Principes du comportement humain	30	15	0	45
7. L'assistance sociale auprès des jeunes en milieu scolaire	30	0	0	30
8. La thérapie en milieu résidentiel	30	0	0	30
9. L'interaction en groupe en assistance sociale auprès des jeunes	20	10	0	30
10. Psychopathologie de l'enfance	30	15	0	45
11. Introduction au développement de la famille	24	6	0	30
TOTAL	304	101	0	405

NIVEAU 2

Sommaire des heures de formation en classe prévues au programme

Sujet obligatoire	Théorie	Pratique	Périscolaire	Total
1. Psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte	50	10	0	60
2. Séminaire intégratif	15	0	0	15
3. Stage pratique – Niveau 1	5	0	252	257
4. Habiletés en matière de consignation des observations cliniques et de présentation	35	10	0	45
5. Dysfonctions et thérapies familiales	35	10	0	45
6. Lois ayant une incidence sur l'administration de la thérapie	24	6	0	30
7. Compétences avancées en travail de groupe	15	15	0	30
8. Thérapies multimodales en assistance sociale auprès des jeunes	35	10	0	45
9. Prévention et gestion du comportement agressif	25	5	0	30
TOTAL	239	66	252	557

NIVEAU 3

Sommaire des heures de formation en classe prévues au programme

Sujet obligatoire	Théorie	Pratique	Périscolaire	Total
1. Violence faite aux enfants	35	10	0	45
2. Habiletés avancées en counseling	30	15	0	45
3. Séminaire intégratif 2	15	0	0	15
4. Stage pratique – Niveau 2	5	0	512	517
5. Formation en matière de principes de la vie en société	20	10	0	30
3. Questions d'ordre administratif et organisationnel en assistance sociale auprès des jeunes	15	15	0	30
TOTAL	120	50	512	682

NIVEAU 4

Sommaire des heures de formation en classe prévues au programme

Sujet obligatoire	Théorie	Pratique	Périscolaire	Total
1. Méthodologie de recherche	10	0	20	30
2. Interventions en situation de crise	20	10	0	30
3. Séminaire intégratif 3 – 1 ^{re} et 2 ^e parties	20	10	0	30
4. Stage pratique – Niveau 3 – spécialisation – 1 ^{re} et 2 ^e parties	10	0	720	730
TOTAL	60	20	740	820

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN ASSISTANCE SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES

Sujet obligatoire	NIVEAU 1
	<p>Préparation aux stages pratiques</p> <p>1.1 Introduction à l'assistance sociale auprès des jeunes</p> <p>1.2 Problèmes du développement chez les enfants et les adolescents</p> <p>1.3 Troubles de l'enfance</p> <p>1.4 Aptitudes en matière de counseling et de communication</p> <p>1.5 Principes du comportement humain</p> <p>1.6 L'assistance sociale auprès des jeunes en milieu scolaire</p> <p>1.7 La thérapie en milieu résidentiel</p> <p>1.8 L'interaction en groupe en assistance sociale auprès des jeunes</p> <p>1.9 Psychopathologie de l'enfance</p> <p>1.10 Introduction au développement de la famille</p> <p>1.11</p>

NUMÉRO 1.1

TITRE : PRÉPARATION AUX STAGES PRATIQUES :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
10 heures	5 heures	0 heure

RÉFÉRENCE À LA NORME DE FORMATION : 5202.02, 5210.02, 5210.03, 5210.06, 5211.01, 5211.02, 5211.04, 5211.05, 5212.01, 5212.02, 5212.04, 5212.06, 5212.07, 5213.02, 5213.04

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANTS : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours vise à donner à l'étudiant une compréhension approfondie du Manuel d'évaluation de stage pratiques de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes, notamment toutes les compétences requises pour l'obtention du diplôme, ainsi que les politiques et procédures qui régissent ses comportements et son rendement tout au long du cours d'apprentissage. Au nombre de ces compétences, mentionnons, notamment, le processus de supervision et d'évaluation, le signalement des cas de violence faite aux enfants, l'établissement des objectifs (personnels et professionnels), les responsabilités et l'éthique dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes, ainsi que le perfectionnement professionnel.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.1.1 Trouver et utiliser des ressources et des activités de perfectionnement qui favorisent la croissance professionnelle :

- repérer les forces et les difficultés quant aux aptitudes à la relation d'aide;
- cerner les besoins en matière de perfectionnement professionnel;
- susciter des expériences d'apprentissage qui favorisent la croissance professionnelle.

1.1.2 Déterminer, en procédant à une auto-évaluation et en collaboration avec les autres, ses compétences et connaissances courantes :

- exposer ses forces et ses difficultés à l'égard de ses compétences et de ses connaissances;
- examiner sa motivation personnelle à l'égard du choix de ce domaine;
- engager une réflexion sur ses compétences.

1.1.3 Reconnaître et expliquer les habiletés nécessitant un perfectionnement professionnel :

- engager un processus de réflexion;
- examiner les aptitudes exigées.

1.1.4 Accéder à l'information et aux ressources afin de s'engager dans des activités de perfectionnement.

1.1.5 Démontrer la façon de vendre de façon efficace ses compétences et ses capacités à divers employeurs potentiels dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes :

- être un modèle de respect;
- faire preuve de leadership;
- faire preuve de professionnalisme.

1.1.6 Démontrer de vastes connaissances en ce qui concerne les différents types d'établissements de traitement et de ressources communautaires à l'intention des enfants, des jeunes et des familles et leur fonctionnement systémique :

- utiliser diverses ressources pour se renseigner sur le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes et les nombreux débouchés.

1.1.7 Procéder à une auto-évaluation continue et recourir à des stratégies pour prendre soin de soi afin de renforcer sa compétence professionnelle :

- exposer les principes qui sous-tendent le statut de professionnel;
- afficher en tout temps une attitude professionnelle;
- définir ses préjugés;
- exercer des habiletés en matière de conscience de soi.

1.1.8 Définir et expliquer les processus de supervision structurée et non structurée, de rétroaction continue et d'évaluation des compétences :

- établir la distinction entre la supervision structurée et la supervision non structurée;
- exposer les objectifs visés par la supervision clinique;
- adapter la rétroaction en vue de susciter des changements.

1.1.9 Établir des objectifs professionnels raisonnables et réalistes pour soi-même afin d'accroître son rendement au travail :

- comprendre ce que constitue le professionnalisme;
- rédiger des objectifs formels.

1.1.10 Comprendre le comportement qu'il convient d'adopter pour respecter les normes déontologiques et professionnelles :

- examiner son propre système de valeurs;
- faire preuve de compréhension à l'égard des normes de déontologie des associations d'éducateurs et éducatrices spécialisés;
- repérer les enjeux professionnels.

1.1.11 Reconnaître et exprimer la valeur du sens de l'organisation :

- porter un jugement critique sur son style de travail.

1.1.12 Expliquer les procédures à suivre pour signaler un cas de violence faite à un enfant :

- énoncer les lois relatives au signalement des cas de violence faite aux enfants;
- énoncer les responsabilités juridiques et professionnelles de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes au moment de signaler un cas présumé de violence faite à un enfant;
- définir la violence faite aux enfants;
- reconnaître les indicateurs possibles de violence présumée.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	40 %
Travaux d'établissement des objectifs :	40 %
Exercices en classe :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, exercices en petits groupes, séminaires, travaux en classe et jeux de rôle.

NUMÉRO 1.2

TITRE : INTRODUCTION À L'ASSISTANCE SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
30 heures	30 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5203.01; 5204.04; 5204.05;
5206.05; 5206.06; 5212.05;
5212.06

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours présente une introduction au domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes. Ce cours aborde l'histoire de la profession, les rôles propres à l'assistant social ou à l'assistante sociale auprès des jeunes et la façon dont ceux-ci ont évolué, un cadre théorique pour aborder la santé et la maladie mentales, l'exploration de l'identité professionnelle des étudiants, la gestion des relations thérapeutiques et le développement de limites et d'une déontologie appropriées en tant que professionnel.

On explorera la théorie et l'application de l'amorce de la pratique en assistance sociale auprès des jeunes, ainsi que la théorie et la pratique des activités thérapeutiques et de la gestion comportementale.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.2.1 Recenser les types de services en santé mentale et les objectifs visés par ceux-ci, ainsi que le rôle propre à l'assistant social ou à l'assistante sociale auprès des jeunes au sein des équipes multidisciplinaires :

- exposer les rôles multiples dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- comprendre l'importance de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes dans le domaine de la santé mentale;
- exposer clairement le rôle que joue l'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes dans la vie des enfants;
- comprendre la vaste portée du rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes;

1.2.2 comprendre l'histoire de cette profession et exposer la base de connaissances philosophiques et théoriques de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes :

- énoncer les limites et les possibilités du rôle d'éducateur ou éducatrice spécialisé;
- promouvoir le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes auprès des autres professions;
- développer une base de connaissances philosophiques et théoriques en travaillant auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles;
- porter un jugement critique sur le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes en tant que clinicien dans le domaine de la relation d'aide.

1.2.3 Élaborer et mettre en pratique des activités adaptées au développement des enfants et des jeunes et répondant aux besoins de ceux-ci :

- discuter des éléments de la planification des activités dans un contexte thérapeutique;
- énoncer le rôle des jeux et des histoires dans la relation thérapeutique;
- élaborer un programme basé sur les forces, les besoins et les intérêts des enfants ou des jeunes dans ce domaine;
- recourir à diverses stratégies pour susciter l'engagement des enfants et des jeunes à l'égard des programmes d'activités.

1.2.4 Exposer clairement le cadre théorique qui sous-tend les fondements de l'éducation des enfants :

- recourir à diverses stratégies d'éducation adaptées au domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- établir la distinction qui existe entre les concepts de punition et de discipline;
- discuter du rôle de la conséquence dans le cadre théorique qui sous-tend les fondements de l'éducation des enfants;
- énoncer et comprendre les répercussions de la violence physique faite aux enfants et aux jeunes;
- recourir à des stratégies professionnelles en matière d'éducation des enfants et des jeunes.

1.2.5 Comprendre le cadre théorique qui sous-tend la structure de la relation thérapeutique :

- explorer ses valeurs et croyances à l'égard de la relation thérapeutique;
- développer des aptitudes en vue de l'établissement d'une relation thérapeutique;
- établir une distinction entre l'aide professionnelle et l'amitié;
- énoncer les composantes de base de la thérapie;

- énoncer les défis associés au développement de la relation client-intervenant;
- 1.2.6 Comprendre la façon de gérer de façon adéquate les problèmes associés aux limites :
- démontrer des limites convenables dans la relation d'aide;
 - énoncer des stratégies afin de gérer les limites;
 - exposer les problèmes possibles associés aux limites dans la relation d'aide.
- 1.2.7 Énoncer les enjeux d'ordre déontologique et professionnel auxquels font face les éducateurs et éducatrices spécialisés :
- définir le transfert et le contre-transfert;
 - examiner la cause du transfert et du contre-transfert et la façon efficace de l'aborder;
 - examiner un éventail d'enjeux d'ordre déontologique dans le domaine de la relation d'aide;
 - intégrer des stratégies qui peuvent être utiles pour aborder les dilemmes d'ordre déontologique.
- 1.2.8 Prendre part à la publication d'un manuel d'activités thérapeutiques à l'intention des enfants :
- trouver des activités thérapeutiques créatives convenant aux enfants et aux jeunes présentant des besoins particuliers (difficultés d'ordre intellectuel, social, physique, comportemental ou problèmes de santé mentale);
 - élaborer un programme en fonction des besoins et des intérêts des enfants et des jeunes;
 - comprendre la multiplicité des défis associés à la planification d'activités à l'intention des enfants et des jeunes présentant des troubles.
- 1.2.9 Évaluer les besoins d'un client et rédiger des objectifs appropriés pour atteindre ceux-ci :
- élaborer des buts et des objectifs d'apprentissage adaptés aux clients;
 - mettre diverses stratégies en pratique pour atteindre ces objectifs;
 - énoncer les éléments clés de l'établissement des objectifs;
 - pratiquer la rédaction des objectifs;
 - développer des aptitudes en matière d'observation objective, d'inférence (interprétation) et de consignation (observation et consignation d'un comportement);
 - analyser les comportements observés chez les enfants et les jeunes.

1.2.10 Comprendre et exposer clairement ses motivations à choisir une profession d'aide (valeurs et croyances) :

- développer une compréhension de ses aptitudes relationnelles et de sa motivation à choisir ce domaine de travail (motivation et auto-évaluation);
- pratiquer l'auto-réflexion;
- énoncer la marche à suivre pour devenir un intervenant efficace;
- intégrer ses propres valeurs et croyances dans les fondements philosophiques du domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- étudier les grandes étapes de la vie;
- procéder à une réflexion sur les tâches cruciales à chacune des étapes du développement en portant une attention particulière à la façon dont l'intervenant ou l'intervenante aborde lui-même ou elle-même ces difficultés et à l'influence que celle-ci qu'exerce sur son travail auprès de clients présentant des troubles du développement.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	50 %
Travail relatif au manuel d'activités :	20 %
Travail en groupe – exposés :	20 %
Exercices en classe :	10 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, exercices en petits groupes, séminaires, recours aux multimédias, travaux en classe et jeux de rôle.

NUMÉRO 1.3

TITRE : PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
40 heures	5 heures	0 heure

RÉFÉRENCES AUX NORMES DE FORMATION : 5206.01, 5201.02, 5201.06, 5201.11, 5201.14, 5209.02, 5209.03

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT :Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

En assistance sociale auprès des jeunes, il est essentiel de connaître le continuum du développement « normal » pour être en mesure de comprendre et d'évaluer une psychopathologie et les manifestations de celle-ci chez les enfants et les jeunes.

Ce cours aborde le développement de l'enfant et de l'adolescent d'un point de vue chronologique et en expose toutes les étapes, de la conception aux périodes de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. On mettra plus précisément l'accent sur les tâches et les besoins développementaux en rapport avec les volets physique, cognitif, moral et socio-affectif du développement global. On examinera également les difficultés comportementales susceptibles de survenir par suite de l'interruption du processus développemental normal.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.3.1 Exposer le processus développemental de la conception à l'adolescence en mettant particulièrement l'accent sur les volets physique, cognitif, moral et socio-affectif et leur incidence à chaque stade ou période :

- comprendre les concepts fondamentaux du développement humain;
- comprendre ce que constitue le développement;
- résumer les résultats des recherches actuelles portant sur le développement;
- énoncer les périodes du développement;
- comparer le développement normatif et le développement individuel;
- porter un jugement critique sur les recherches sur la résilience.

1.3.2 Discuter des théories du développement (psychosociale, cognitive, behavioriste, de l'apprentissage et morale) et établir les distinctions qui existent entre celles-ci :

- exposer et décrire les grandes théories psychanalytique, de l'apprentissage et cognitive ainsi que les différences qui existent entre celles-ci;
- énumérer les grandes dimensions de chaque théorie du développement;
- énoncer les caractéristiques du nourrisson en incluant la croissance physique et le développement moteur, ainsi que les problèmes développementaux chez le nouveau-né;
- énoncer les caractéristiques de la petite enfance, de la phase intermédiaire de l'enfance et de l'adolescence en incluant la croissance physique, le développement moteur et le développement moral.

1.3.3 Énoncer les tâches et les problèmes développementaux qui ont une incidence sur la résolution à chaque stade jusqu'à la fin de l'adolescence :

- énoncer le développement à la période prénatale, dans la petite enfance, dans la phase intermédiaire de l'enfance et à l'adolescence;
- comprendre les facteurs ayant une incidence sur la période prénatale, la petite enfance, la phase intermédiaire de l'enfance et l'adolescence;
- énoncer les interactions parent–nourrisson;
- exposer l'importance de du stade d'attachement ou d'autonomie;
- exposer le rôle de l'expérience précoce et l'influence exercée par les dispensateurs de soins sur l'acquisition du langage;
- discuter de la nature plurilingue de l'apprentissage de la langue au Canada;
- expliquer les facteurs ayant une incidence sur la capacité de l'enfant et leur rôle dans l'accomplissement;
- énoncer les principaux processus ou les principales étapes de chaque stade du développement.

1.3.4 Démontrer une connaissance et une compréhension des troubles comportementaux, développementaux et psycho-sociaux et de leurs répercussions sur le développement normal chez les enfants et les jeunes :

- décrire l'attachement, les comportements face à la séparation et l'angoisse face aux étrangers;
- discuter des facteurs qui influencent le comportement agressif et prosocial;
- discuter de l'influence exercée par le style parental sur le développement de la personnalité et le développement social;
- reconnaître et expliquer les principaux troubles susceptibles d'avoir une incidence sur les enfants et les jeunes à chaque étape de leur développement;

- reconnaître et expliquer les troubles alimentaires, la toxicomanie et le suicide;
- comprendre les raisons pour lesquelles l'adolescent lutte pour assumer son indépendance et les façons dont il s'y prend;
- reconnaître et comprendre la maladie infantile normale;
- apprendre à identifier les problèmes de santé chez les enfants et les jeunes.

1.3.5 Expliquer la façon dont les facteurs possibles, par exemple, l'âge, la capacité, la rage, la classe, le sexe, les valeurs, les attentes sociales et les possibilités du milieu interagissent pour influencer sur le développement de la personne :

- expliquer le développement de la conscience de soi, de l'image de soi et de l'estime de soi;
- expliquer le développement de l'identité sexuelle;
- résumer l'influence exercée par les styles parentaux et les pairs sur le développement;
- évaluer les effets de la télévision et des médias sur le développement;
- expliquer l'importance que revêt la qualité des relations pour le développement;
- discuter de l'impact qu'exercent les personnes, la culture et la famille sur le développement;
- exposer les principes génétiques fondamentaux;
- examiner les influences culturelles sur le développement;
- expliquer les différences entre les sexes dans le milieu social de l'enfant;
- reconnaître l'incidence de chaque stade du développement sur les relations familiales;
- reconnaître les effets de l'hérédité, des facteurs environnementaux, des relations sociales, des attentes culturelles et de l'image de soi sur le développement.

1.3.6 Exposer les effets corrélatifs de la nature et de la culture sur le développement des enfants et des adolescents :

- exposer le débat nature-culture;
- comprendre les principes et les processus de la génétique;
- expliquer la façon dont le développement de la petite enfance établit le contexte pour le développement futur.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques : 80 %

Participation et activités en classe : 20 %

Note escomptée : Cote minimale de « D »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, conférences, exercices en petits groupes, séminaires, travaux en classe et jeux de rôle.

NUMÉRO 1.4

TITRE : TROUBLES DE L'ENFANCE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
45 heures	0 heure	0 heure

RÉFÉRENCE AUX NORMES DE FORMATION : 5206.01, 5206.02, 5210.01, 5201.06, 5201.14, 5201.15, 5202.03, 5203.01

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours a pour objet d'examiner la psychopathologie de la petite enfance et de l'enfance dans le cadre d'un continuum de développement. L'exploration des troubles sera axée sur les caractéristiques, l'étiologie et le traitement (y compris les médicaments courants). On examinera en premier lieu les concepts d'anormalité d'un point de vue historique et actuel et on présentera une introduction des méthodes diagnostiques utilisées dans le domaine de la santé mentale infantile en accordant une attention particulière à l'utilisation que fait l'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Le cours est principalement axé sur les troubles de l'enfance suivants : les troubles du développement, les troubles du comportement, les troubles d'apprentissage, les troubles de communication, les troubles moteurs et l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.4.1 Exposer les perspectives sociétales du comportement anormal d'un point de vue historique et actuel :

- comprendre le sens de « ce que constitue la normalité »;
- comprendre la perspective historique de la psychopathologie;
- comprendre les signes et les symptômes des problèmes de santé mentale aux stades de la petite enfance et de l'enfance;
- énoncer et comprendre l'étiologie, le traitement et l'application d'un point de vue biologique, psychanalytique et d'apprentissage;
- explorer les méthodes scientifiques et modèles de l'anormalité.

1.4.2 Énoncer les méthodes diagnostiques utilisées dans le domaine de la santé mentale infantile :

- comprendre les enjeux associés aux problématiques de santé mentale chez les enfants et la classification de celles-ci;
- s'initier aux nombreux outils d'évaluation utilisés pour identifier les troubles de l'enfance;
- examiner les services actuels de santé mentale dans leur contexte historique;
- comprendre les nombreuses évaluations cliniques qui peuvent être administrées.

1.4.3 Exposer l'information contenue dans un diagnostic standard de santé mentale infantile conformément au *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* :

- s'initier aux outils d'évaluation (évaluation psychologique);
- connaître les différents professionnels de la santé mentale qui administrent ces évaluations;
- comprendre le mode d'utilisation du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (MDS);
- explorer la classification diagnostique, le système de classification multiaxial et le MDS en mettant un accent particulier sur l'histoire, les définitions, les diagnostics et les critiques des diagnostics du MDS;
- comprendre les différentes perspectives théoriques en psychopathologie.

1.4.4 Énoncer les caractéristiques des troubles de l'enfance, ainsi que l'étiologie et les modes de traitement de ceux-ci (y compris les médications courantes);

- démontrer une connaissance et une compréhension des troubles du développement, des troubles du comportement (trouble de l'hyperactivité avec déficit de l'attention, trouble oppositionnel avec provocation, trouble des conduites et trouble de la personnalité asociale), des troubles d'apprentissage (retards en lecture, en mathématiques et en expression écrite), des troubles de la communication (expression orale du langage, langage type mixte-réceptif expressif, dysfonctionnement phonologique et bégaiement), des troubles moteurs et de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale;
- reconnaître et comprendre les nombreux troubles communs à ce groupe d'âge;
- comprendre les antécédents de santé mentale chez l'enfant;
- apprendre à reconnaître et à signaler les signes et les symptômes des troubles et problèmes de santé mentale chez les enfants;

- comprendre les nombreux aspects des troubles du déficit de l'attention, des troubles des conduites, de l'énurésie, de l'angoisse face à la séparation, des troubles de l'apprentissage, du retard mental, de l'autisme, du traitement des comportements d'automutilation et de la dépression;
- explorer les caractéristiques de ces troubles et l'étiologie.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	70 %
Exposé en classe :	10 %
Travaux :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, conférences, exercices en petits groupes, séminaires, travaux en classe et jeux de rôle.

NUMÉRO 1.5

TITRE : APTITUDES EN MATIÈRE DE COUNSELING ET DE COMMUNICATION :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
15 heures	15 heures	0 heure

RÉFÉRENCE À LA NORME DE FORMATION : 5203.03, 5203.03, 5203.06

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Les relations entre le client et l'intervenant ou l'intervenante doivent absolument être fondées sur l'empathie et le respect de manière à favoriser l'exploration, la clarification et l'expression des pensées et des sentiments des enfants et des jeunes. L'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes doit donc être un habile communicateur ou une habile communicatrice. Ce cours permettra à l'étudiant de s'initier aux éléments fondamentaux du processus de counseling et au développement d'habiletés en matière de communications intrapersonnelles et interpersonnelles. On insistera particulièrement sur les compétences théoriques et pratiques qui sont nécessaires pour répondre aux jeunes en difficulté de façon encourageante, constructive et adaptée à la réalité culturelle. Le développement d'habiletés en écoute active fera partie intégrante de ce cours, qui sera par conséquent couramment ponctué d'activités expérientielles en classe.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.5.1 Discuter des principaux éléments des habiletés communicationnelles qui sont nécessaires pour favoriser la compréhension et la confiance des clients et pour assurer des interactions professionnelles :

- discuter de l'importance cruciale que revêtent les relations et les communications efficaces dans la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- énoncer les principes et les mythes courants relatifs aux communications interpersonnelles et discuter de ceux-ci.

1.5.2 Exposer l'importance cruciale que revêtent les relations et les communications efficaces dans la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes :

- définir, comparer et mettre en contraste les concepts d'image de soi et d'estime de soi;
- énoncer les facteurs qui façonnent le développement de l'image de soi;
- exposer l'incidence qu'exerce l'image de soi et le style de communication sur les relations avec les autres, en particulier les enfants et les jeunes;
- développer des stratégies visant à améliorer l'auto-efficacité.

1.5.3 Énoncer et exposer les différences relatives à la communication verbale et non verbale selon l'âge, la culture, les antécédents, l'expérience, l'incapacité et l'état de développement des enfants et des jeunes :

- énoncer les normes et les éléments d'ordre culturel;
- énoncer les obstacles à l'efficacité des communications interculturelles, par exemple l'ethnocentrisme, les stéréotypes et les préjugés;
- développer des stratégies visant à améliorer sa compétence culturelle;
- comprendre les différences culturelles relatives à l'interprétation des messages non verbaux;
- exposer les adaptations nécessaires selon les différences d'âge, de culture, d'antécédents, etc.

1.5.4 Choisir et utiliser les formes de communication requises selon la situation et le contexte :

- expliquer la relation qui existe entre la perception interpersonnelle et la communication;
- énoncer les facteurs qui faussent la perception;
- discuter de suggestions pour améliorer la vérification de l'effet produit.

1.5.5 Démontrer les adaptations nécessaires dans la communication verbale et non verbale :

- comprendre l'importance d'établir des limites avec les clients et développer des stratégies en vue de communiquer ces limites de façon efficace;
- comprendre les approches d'encouragement et adopter celles-ci dans les relations avec les enfants et les jeunes;
- expliquer l'importance que revêtent la congruence et la façon de recourir aux mots pour valoriser les jeunes et valider ce qu'ils expriment;
- exposer les fonctions de la communication non verbale dans les relations;
- formuler des stratégies en vue d'interpréter avec exactitude les messages non verbaux;
- comprendre le processus de transmission de messages (verbaux et non verbaux);

- comprendre la différence qui existe entre les sentiments et l'agir;
- énoncer et exposer les éléments de la communication non verbale (messages mixtes);
- comprendre les modes de transmission des messages (verbaux et non verbaux) pour atteindre l'objectif de communication;
- comprendre le concept de l'écoute active.

1.5.6 Démontrer diverses habiletés en counseling et en communication, notamment : la technique d'écoute de base, l'utilisation de phrases d'incitation minimales, l'utilisation de messages au « je », le recours aux questions, la reformulation, le reflet des sentiments, la révélation de soi, la résolution de conflits, la résolution de problèmes et l'entrevue en milieu de vie :

- comprendre et expliquer les liens qui existent entre les pensées, les sentiments et le comportement;
- discuter des façons de reconnaître et de partager les sentiments positifs et négatifs;
- discuter des façons d'aider les enfants et les jeunes à gérer leurs sentiments;
- développer, pour soi-même et pour les clients, des stratégies en vue de gérer les émotions difficiles;
- exposer son approche pour gérer les conflits;
- expliquer les façons d'atténuer la colère et l'application des techniques de résolution de problèmes pour résoudre les différends;
- énoncer les cinq étapes du comportement assertif;
- s'exercer à parler au « je »;
- discuter de l'utilisation appropriée du dévoilement de soi;
- dresser la liste des obstacles à l'écoute efficace et élaborer des mesures en vue d'améliorer les habiletés d'écoute et d'intervention;
- comprendre et mettre en pratique les habiletés d'écoute empathique, notamment l'écoute de base, les questions, la reformulation les émotions, le reflet des sentiments et le contenu.

1.5.7 Prendre part à un processus permanent d'autoréflexion et d'évaluation de ses propres stratégies de communication interpersonnelle dans le but d'améliorer sa compétence professionnelle en assistance sociale auprès des jeunes :

- comprendre la dynamique du transfert et du contre-transfert dans la relation d'aide;
- démontrer l'apprentissage expérientiel et réflexif;
- intervenir avec compréhension et sentiment;
- démontrer les façons de gérer la confrontation et les conflits;
- énoncer les facteurs qui exercent une influence sur la communication et le style interpersonnel.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	60 %
Travail d'entrevue :	20 %
Rédaction d'un journal :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « D »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, conférences, exercices en petits groupes, séminaires, travaux en classe et jeux de rôle.

NUMÉRO 1.6

TITRE : PRINCIPES DU COMPORTEMENT HUMAIN :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
30 heures	15 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION :

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours constitue une introduction à la discipline de la psychologie. Il vise à démontrer, au moyen de méthodes de science, les façons dont on peut étudier et expliquer des phénomènes tels que l'apprentissage, la personnalité et la psychopathologie. On recourra à des perspectives théoriques telles que le béhaviorisme, la psychanalyse et l'humanisme selon le cas pour démontrer la façon dont on étudie divers phénomènes humains.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.6.1 Dresser la liste des objectifs de la psychologie et décrire l'atteinte de ces objectifs d'un point de vue admettant la psychologie comme étant une discipline scientifique :

- explorer ce que constitue la psychologie;
- définir, comparer et mettre en contraste la perspective psychologique.

1.6.2 Exposer les forces qui contribuent à façonner les processus affectif, cognitif et social :

- élaborer un exemple de conditionnement classique dans la vie courante;
- élaborer un exemple de conditionnement opérant en milieu de travail;
- élaborer un exemple d'apprentissage par observation chez les enfants ou les jeunes;
- expliquer le conditionnement classique, le conditionnement opérant et l'apprentissage par l'observation;
- résumer les plus récents résultats de recherche associés aux processus affectif, cognitif et social.

- 1.6.3 Énoncer les différences qui distinguent les grands modèles théoriques comportementaux (psychanalytique, behavioriste, humaniste et psychobiologique) et énoncer leur perspective historique :
- définir les principales modalités et les principaux concepts auxquels recourt chaque théorie;
 - énoncer les thèmes de base sur lesquels se fondent ces théories;
 - interpréter l'influence exercée par chaque modèle théorique de comportement dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes.
- 1.6.4 Exposer les méthodes qui caractérisent la recherche en psychologie et évaluer les forces et les limites de celles-ci :
- définir, comparer et mettre en contraste les méthodes de recherche;
 - examiner les forces et les limites de la recherche;
 - exposer les principes de la recherche;
 - démontrer une compréhension de l'état de conscience;
 - énoncer et explorer les différents stades et troubles du sommeil;
 - démontrer une compréhension du fonctionnement neuronal et des médications;
 - bâtir un modèle de neurone et explorer son fonctionnement sous l'influence de divers médicaments.
- 1.6.5 Énoncer et exposer les concepts, principes et problèmes fondamentaux qui caractérisent certains sous-domaines de la psychologie :
- comprendre la personnalité, énoncer les mécanismes de défense et procéder à son auto-évaluation au moyen du modèle *OCEAN*;
 - explorer les phases de la mémoire;
 - explorer ce que constitue le comportement normal;
 - énoncer les principaux troubles du MDS1V-TR;
 - développer une compréhension des troubles psychologiques et des traitements biologiques;
 - comprendre les divers types de psychothérapie et énoncer les perspectives auxquelles on attribue ceux-ci.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	80 %
Travaux :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « D »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 1.7

TITRE : L'ASSISTANCE SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES EN MILIEU SCOLAIRE

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
30 heures	0 heure	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5207.08, 5207.01, 5204.06, 5202.05, 5201.06, 5206.04, 5201.07, 5201.08, 5201.10, 5204.03, 5206.03, 5205.09, 5211.03, 5201.15,

PRÉALABLE : Numéro 1.2

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Le rôle et la définition de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes se sont énormément élargis au fil des ans, pour passer d'un contexte de service en milieu résidentiel à un contexte qui comprend désormais une vaste gamme de services, de milieux et de programmes dans les écoles canadiennes. Ce cours a pour objet d'informer l'étudiant ou l'étudiante et de clarifier la philosophie, les rôles et les fonctions de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes dans les milieux scolaires, et de lui inculquer les connaissances et la compréhension de l'application de la méthodologie de l'assistance sociale auprès des jeunes dans les salles de classe. On mettra l'accent sur les approches théoriques particulières et sur l'application des interventions en classe, ainsi que sur la façon dont les compétences et les habiletés de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes et le soutien offert par celui-ci ou celle-ci peuvent contribuer à la croissance sociale, affective et scolaire des élèves. On abordera également l'établissement de partenariats efficaces avec les enseignants, les administrations scolaires et les autres professionnels.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.7.1 Énoncer et décrire l'éventail de rôles et de responsabilités de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes qui ont évolué au sein des conseils scolaires :

- décrire l'évolution de l'assistance sociale auprès des jeunes en milieu scolaire;
- décrire les tendances et les enjeux actuels en assistance sociale auprès des jeunes.

1.7.2 Exposer les rôles et responsabilités des autres membres de l'équipe scolaire, notamment les directeurs, enseignants, enseignants spécialisés, le personnel de soutien, les assistants en éducation, les orthophonistes, les travailleurs sociaux et les psychologues :

- énoncer les rôles de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes, ses responsabilités globales et les programmes au sein des écoles et discuter de ceux-ci;
- exposer des stratégies visant à faire progresser ses compétences et connaissances professionnelles en milieu scolaire.

1.7.3 Réaliser des évaluations et des analyses comportementales à des fins de planification d'intervention et d'élaboration de plans éducatifs ou thérapeutiques individuels :

- comprendre l'importance que revêt l'établissement d'un contexte d'apprentissage sûr, coopératif et prosocial;
- établir les distinctions qui existent entre la gestion de classe proactive, de soutien et réactive et souligner les points saillants de chacun de ces types de gestion;
- énoncer les problèmes de comportement courants à l'école et en classe, par exemple faire de l'épate, se lever fréquemment, faire des commentaires à voix haute ou se livrer à des agressions verbales;
- appliquer diverses techniques d'intervention, notamment un système de jetons, les récompenses de groupe, l'autogestion, le programme SNAP, la résolution de problèmes et les contrats comportementaux;
- exposer le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes dans l'évaluation, notamment le processus du CIPR et le recours aux plans d'enseignement individualisés;
- exposer l'utilisation de l'observation, de la collecte de données et l'importance de la tenue de dossiers;
- formuler des objectifs et des plans d'intervention;
- élaborer et appliquer diverses stratégies et divers programmes d'intervention ciblant des problèmes précis tels que la phobie ou le refus scolaire, l'angoisse, le TDAH, les difficultés d'apprentissage et les retards cognitifs ou développementaux.

1.7.4 Démontrer et utiliser diverses stratégies en matière de gestion du comportement, d'éducation et d'apprentissage pouvant être appliquées en classe :

- élaborer et mettre en application diverses stratégies et divers programmes d'intervention en classe à l'intention des enfants présentant des besoins particuliers;
- exposer l'utilisation et l'intégration des habiletés sociales et des programmes thématiques aux fins du développement social;
- comprendre le rôle de l'intimidateur, de l'intimidé et du spectateur;
- élaborer des stratégies de prévention, de repérage et d'intervention.

1.7.5 Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'activité et de développement des aptitudes individuels ou collectifs tenant compte des différences individuelles et culturelles :

- repérer les problèmes de sécurité à l'école et évaluer les facteurs de risque;
- évaluer le degré de risque et élaborer un plan de protection;
- discuter de l'importance que revêt le respect des politiques et procédures au moment de réagir à des événements graves à l'intérieur du système scolaire;
- comprendre les défis et les limites que comporte le travail à titre de membre d'une équipe avec les directeurs, enseignants, parents et intervenants d'autres organismes;
- élaborer des stratégies visant la formation de partenariats de travail positifs et tenant compte des différends ou des conflits et discuter de celles-ci.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	60 %
Travaux :	40 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 1.8

TITRE : THÉRAPIE EN MILIEU RÉSIDENTIEL :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
30 heures	0 heure	0 heure

RÉFÉRENCE À LA NORME DE FORMATION : 5207.08, 5207.08, 5207.01, 5204.06, 5202.05, 5201.06, 5201.07, 5201.08, 5201.10, 5204.03, 5206.03, 5205.09, 5211.03, 5201.15, 5206.04

PRÉALABLE : Numéro 1.2

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours constitue une introduction aux soins de groupe en milieu résidentiel pour les enfants et les jeunes. Le cours vise à offrir à l'étudiant ou à l'étudiante une compréhension et une connaissance pratique de diverses techniques de gestion du comportement et de méthodes favorisant le développement de relations thérapeutiques avec les enfants présentant des troubles affectifs. Le cours abordera également les éléments nécessaires à l'établissement et au maintien d'un contexte thérapeutique et traitera de questions telles que les programmes d'objectifs, les réseaux de communication, les relations entre les intervenants, ainsi que le processus de séparation à la fois pour les jeunes et les enfants et les intervenants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de :

1.8.1 Énoncer et exposer les éléments nécessaires pour favoriser l'utilisation du contexte thérapeutique résidentiel de manière à respecter la culture, à promouvoir le bien-être et à faciliter le changement positif pour les enfants, les jeunes et leurs familles :

- favoriser le travail d'équipe professionnel;
- préciser le perfectionnement personnel de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes dans le cadre des programmes qui ont une incidence sur le milieu;
- examiner les enjeux historiques et actuels relatifs aux soins des enfants et des jeunes dans un contexte résidentiel;
- élaborer un cadre théorique en vue de comprendre la vie et le travail en milieu résidentiel;

- reconnaître les enjeux d'importance relatifs à la sécurité, à l'hygiène, à l'alimentation, au sommeil et à la routine dans les soins quotidiens apportés aux enfants et aux jeunes dans le cadre des programmes en milieu résidentiel.

1.8.2 Faire usage de techniques préventive, d'encouragement et corrective de base en gestion du comportement, notamment l'ignorance intentionnelle, l'intervention par un signe, le contrôle par la proximité, la restructuration, le regroupement, l'arrêt d'agir, la résolution de problème, le renforcement positif et les conséquences naturelles et logiques :

- comprendre les modes d'influence du comportement;
- comprendre l'établissement de limites proactif et réactif;
- comprendre les techniques de gestion du comportement visant le changement de comportement;
- énoncer les conditions favorisant l'efficacité de chaque technique comportementale;
- comprendre les interventions thérapeutiques;
- énoncer les liens qui existent entre les pensées, les sentiments et le comportement et leur incidence sur la planification des interventions;
- repérer les besoins à l'égard de la thérapie et de l'admission en milieu résidentiel (thérapie en milieu résidentiel) et la structure de celle-ci;
- élaborer un répertoire de stratégies à utiliser auprès des enfants et des jeunes présentant des problèmes de comportement.

1.8.3 Énoncer et expliquer le processus de développement des relations empathiques, déterminées, axées sur les objectifs et thérapeutiques avec les jeunes gens :

- exposer les facteurs de complexité qui caractérisent les relations thérapeutiques dans les programmes en milieu résidentiel;
- exposer l'objet du rôle de la relation dans la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- établir un milieu de travail personnalisé où les limites sont claires;
- comprendre l'objectif principal de la vie en milieu résidentiel;
- constater la réponse du client au traitement et aux démarches des intervenants;
- énoncer les éléments nécessaires à l'établissement, à l'utilisation et au maintien de contextes thérapeutiques qui favorisent le bien-être et qui facilitent de changement positif;
- comprendre le développement de relations de travail thérapeutiques.

1.8.4 Élaborer et rédiger des objectifs thérapeutiques pour les enfants, les jeunes et leurs familles et concevoir des activités et des stratégies d'intervention qui soutiennent ces objectifs :

- énoncer clairement les objectifs thérapeutiques;
- définir les priorités dans l'établissement des objectifs;
- apprendre la façon d'élaborer de plans de soins et de plans de protection à l'intention des enfants et des jeunes;
- élaborer des programmes d'activité en établissement en fonction des objectifs thérapeutiques;
- énoncer les éléments qui sous-tendent la programmation;
- énoncer les fonctions des programmes thérapeutiques;
- comprendre les interventions thérapeutiques;
- comprendre l'élaboration des objectifs thérapeutiques;
- établir les besoins prioritaires et énoncer clairement les objectifs et les techniques de gestion.

1.8.5 Énoncer et décrire la dynamique du processus de séparation à la suite de la thérapie :

- énoncer clairement les stades de la séparation;
- reconnaître les comportements régressifs et énoncer les techniques de gestion associées aux difficultés relatives à la séparation;
- reconnaître la dynamique de la structure du groupe pour les clients.

1.8.6 Énoncer les éléments nécessaires à l'établissement et au maintien de relations professionnelles efficaces au sein d'une équipe en milieu résidentiel et avec le système élargi :

- comprendre le milieu thérapeutique;
- énoncer le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes en milieu résidentiel;
- apprendre à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;
- repérer les besoins à l'égard de la thérapie et de l'admission en milieu résidentiel et la structure de celle-ci;
- examiner les différences qui distinguent les problèmes d'ordre pathologique des problèmes associés aux compétences;
- reconnaître les divers styles de gestion des conflits, de communication et de gestion utilisés par les collègues;
- apprendre à établir et à maintenir des relations professionnelles efficaces au sein d'une équipe en milieu résidentiel;
- énoncer les nombreuses formes de communication entre les intervenants en milieu résidentiel;
- comprendre les attentes à son égard et à celui de l'équipe quant à la vie courante et au fonctionnement;

- énoncer les liens qui existent entre les pensées, les sentiments et le comportement et leur incidence sur la planification des interventions;
- comprendre le développement de relations de travail thérapeutiques;
- constater la réponse du client au traitement et aux démarches des intervenants.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques : 75 %
Travaux : 25 %
Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 1.9

TITRE : INTERACTION EN GROUPE EN ASSISTANCE SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
20 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5208.01, 5208.02, 5208.03

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours aborde les aspects théoriques du processus de groupe. L'apprenant ou l'apprenante acquerra les connaissances requises pour reconnaître les éléments d'un groupe efficace, notamment les phases, les rôles, le leadership, les schèmes de communication, ainsi que les éléments essentiels qui contribuent à la dynamique d'un groupe. Des activités en classe contribueront à accroître la capacité de l'étudiant ou de l'étudiante à prendre part au processus en petit groupe.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.9.1 Examiner les éléments constitutifs d'un petit groupe et la façon dont chacun d'eux contribue au processus de groupe :

- établir un contexte de collaboration;
- définir ce le groupe, ses modalités et concepts;
- exposer les avantages et les inconvénients du travail en groupe.

1.9.2 Expliquer les théories actuelles sur les stades de développement du groupe :

- énoncer et décrire les la théorie générale des systèmes, ses composantes et l'influence qu'elle exerce sur l'interaction en petit groupe;
- définir le contenu et le processus et présenter des exemples;
- énoncer et décrire les stades de développement du groupe.

1.9.3 Discuter de l'importance de la diversité, de la controverse et du conflit au sein du petit groupe :

- exposer deux types de confiance;
- énoncer et décrire les trois éléments importants du climat de groupe;
- mettre au point des suggestions afin d'accroître la cohésion d'un groupe;
- définir la diversité;
- reconnaître les différents styles d'apprentissage;
- expliquer les avantages de la diversité;
- décrire des façons de gérer les différences.

1.9.4 Reconnaître les divers rôles et les diverses sources de pouvoir au sein d'un groupe :

- classifier les traits, les styles, l'influence et l'action partagée du leadership;
- illustrer l'analyse des interactions;
- comparer les rôles des tâches et des actions de maintien;
- démontrer l'interdépendance coopérative;
- donner des exemples de normes et d'objectifs;
- expliquer l'interdépendance sociale;
- analyser ses stratégies en matière de conflits personnels;
- démontrer diverses stratégies de négociation.

1.9.5 Agir à titre de facilitateur dans une activité de groupe afin de démontrer un processus de groupe efficace :

- expliquer le concept de décision efficace;
- porter un jugement critique sur les différentes méthodes décisionnelles;
- expliquer les facteurs qui renforcent une décision de groupe;
- décrire la controverse structurée et la controverse constructive;
- analyser le processus et les résultats de la controverse;
- formuler les avantages de la controverse.

1.9.6 Examiner diverses méthodes d'observation du processus de groupe :

- décrire les types d'observation;
- énumérer les caractéristiques des observations de groupe de qualité;
- établir la distinction qui existe entre l'observation factuelle et l'inférence;
- examiner les outils d'observation et d'évaluation;
- comprendre les facteurs à rechercher dans les groupes;
- démontrer et évaluer les communications interpersonnelles efficaces;
- analyser les schèmes de communication;
- donner des exemples d'obstacles à la communication.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	60 %
Observation et consignation :	20 %
Participation au groupe :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « D »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 1.10

TITRE : PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANCE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
30 heures	15 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5206.01, 5206.02, 5210.01, 5201.06, 5201.14, 5201.15, 5202.03, 5203.01

PRÉALABLE : Numéro 1.4

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours, qui se veut une continuation du niveau 1.4 (Troubles de l'enfance), présente à l'étudiant ou à l'étudiante un examen de la psychopathologie de l'enfance dans le cadre d'un continuum de développement. L'exploration des troubles sera axée sur les caractéristiques, l'étiologie et le traitement (y compris les médications courantes). Ce cours abordera les troubles de l'enfance suivants : troubles de l'alimentation, troubles de l'élimination, troubles anxieux, mutisme sélectif, trouble réactionnel de l'attachement, tics, trouble du mouvement stéréotypé, troubles du sommeil et troubles envahissants du développement. Ce cours abordera également les besoins des clients ayant un diagnostic mixte.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.10.1 Planifier et rédiger des objectifs thérapeutiques pour divers troubles ou diverses combinaisons de troubles conformément aux lignes directrices concernant la santé mentale des enfants :

- reconnaître les caractéristiques propres à chaque trouble afin d'élaborer le plan d'action le mieux adapté;
- rédiger un plan de traitement incluant des objectifs.

1.10.2 Concevoir des programmes thérapeutiques pour des troubles donnés :

- énoncer les programmes de traitement courants pour chaque trouble;
- reconnaître les effets du traitement;
- énoncer les controverses courantes concernant le traitement;
- comprendre les effets courants des médicaments pour chaque trouble;
- énoncer les avantages et les inconvénients relatifs à l'utilisation de la médication.

1.10.3 Énoncer les caractéristiques des troubles de l'enfance, ainsi que l'étiologie et les modes de traitement de ceux-ci (y compris les médications courantes) pour les clients ayant un diagnostic mixte, les troubles de l'alimentation chez les nourrissons et pendant la petite enfance (pica, mérycisme, anorexie mentale et boulimie), les troubles de l'élimination (énurésie et encoprésie), les troubles anxieux (angoisse face à la séparation, trouble anxieux généralisé, trouble panique, phobie spécifique, phobie sociale), le trouble réactionnel de l'attachement, les tics (tic transitoire, tic moteur ou vocal chronique et syndrome de la Tourette), le trouble du mouvement stéréotypé, les troubles du sommeil (rêves d'angoisse, troubles liés à des rêves terrifiants, somnambulisme, insomnie primaire, hypersomnie primaire et troubles du sommeil liés à la respiration), les troubles envahissants du développement (trouble autistique, syndrome de Rett, trouble désintégratif de l'enfance et syndrome d'Asperger) et le syndrome d'alcoolisation fœtale;

- comprendre l'incidence de ces troubles et explorer les traitements courants;
- énoncer les caractéristiques de chaque trouble;
- énoncer l'étiologie de chaque trouble;
- décrire les facteurs communs des nourrissons et des enfants;
- observer les schèmes de comportement pour chaque trouble.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	80 %
Travaux en classe :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 1.11

TITRE : INTRODUCTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA FAMILLE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
24 heures	6 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5209.01, 5209.02, 5209.09

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours présente à l'étudiant ou à l'étudiante une introduction au fonctionnement familial à partir d'une approche développementale. On étudiera la famille en développement du point de vue historique de la famille en tant que cellule sociale, les compositions modernes et le cycle de vie de la famille en incluant les tâches développementale de chaque stade. On explorera en outre les styles de famille non traditionnels, les diverses formes culturelles et leurs pratiques parentales dans la société canadienne actuelle. On étudiera également la violence familiale afin de constater les répercussions de celle-ci sur le développement et la résolution des tâches.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

1.11.1 Discuter de l'histoire et de l'évolution de la famille moderne au Canada :

- expliquer l'évolution de la structure de la famille moderne;
- comprendre l'histoire de l'enfant au sein de la famille et de la société;
- énoncer l'incidence de la révolution industrielle sur la famille et l'enfant;
- énoncer l'histoire du comportement de cour au Canada;
- expliquer l'importance de la sélection du partenaire;
- expliquer l'influence de la sélection du partenaire sur le cycle de vie de la famille;
- énoncer les adaptations au sein de la famille à l'égard des changements que vit la famille moderne (divorce, décès, séparation, etc.);
- exposer les tâches et les mythes au sein des familles reconstituées, monoparentales, etc.;
- expliquer les différences qui existent entre les définitions juridique, sociale et personnelle de la famille;

- définir les termes « famille nucléaire » et « famille élargie »;
 - exposer l'objet et les constituants d'un génogramme;
 - exposer les processus et la chronologie liés à la conception d'un génogramme.
- 1.11.2 Énoncer les tâches à court et à long terme au sein des familles non traditionnelles d'aujourd'hui :
- énoncer et connaître les formes non traditionnelles de famille qui existent au Canada;
 - exposer les tâches et les problèmes développementaux associés aux formes de famille non traditionnelles.
- 1.11.3 Décrire le cycle de vie de la famille et les tâches développementales individuelles et familiales à chaque stade de celui-ci :
- énoncer et expliquer les diverses théories et les divers stades du cycle de vie de la famille;
 - énoncer la définition du mariage et des premières tâches maritales cruciales;
 - énoncer l'incidence du mariage sur le cycle de vie familial et individuel;
 - expliquer l'incidence des enfants sur le mariage;
 - énoncer les dimensions importantes du fonctionnement de la famille;
 - énoncer les variations sur le cycle de vie de la famille;
 - exposer d'autres typologies dans le cadre de l'examen du mariage et des familles.
- 1.11.4 Discuter de l'incidence qu'exercent les facteurs culturels sur la structure et le développement de la famille et les styles parentaux :
- comprendre et reconnaître la structure familiale dans divers groupes culturels;
 - développer une compréhension de l'incidence qu'exerce la culture, les rôles et les valeurs sur le comportement de cour, le mariage et la structure familiale.
- 1.11.5 Décrire le développement de la violence familiale et l'incidence que celle-ci exerce sur le fonctionnement de la famille :
- comprendre les facteurs qui contribuent à l'hésitation des conjoints à aborder la violence familiale;
 - comprendre les causes de la violence familiale;
 - exposer les façons d'aider les familles en ce qui concerne la violence familiale.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	50 %
Travail sur le génogramme :	25 %
Exposé :	25 %
Note escomptée :	Cote minimale de « D »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, exposés de groupe, exercices en petits groupes, séminaires, travaux en classe et jeux de rôle.

Sujet obligatoire	NIVEAU 2
2.1	Psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte
	Séminaire intégratif 1
2.2	Stage pratique – Niveau 1
2.3	Habilités en matière de consignation des observations cliniques et de présentation
2.4	Dysfonctions et thérapies familiales
2.5	Lois ayant une incidence sur l'administration de la thérapie
2.6	Compétences avancées en travail de groupe
2.7	Thérapies multimodales en assistance sociale auprès des jeunes
2.8	Prévention et gestion du comportement agressif
2.9	

NUMÉRO 2.1

TITRE : PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ADOLESCENT ET DU JEUNE ADULTE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
50 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5206.01, 5201.03, 5201.04, 5201.05, 5201.14, 5201.02, 5201.06, 5201.15

PRÉALABLE : Numéro 1.4 et numéro 1.10

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours, qui constitue une continuation des numéros 1.4 et 1.10, est axé sur la psychologie de l'adolescent et du jeune adulte. Les étudiants et étudiantes apprendront à reconnaître les schèmes du développement anormal, les syndromes cliniques et acquerront une meilleure compréhension de l'étiologie et du traitement de ces troubles. De plus, l'étudiant ou l'étudiante se familiarisera avec les grandes classes de médicaments psychotropes et des drogues courantes consommées par les adolescents et les jeunes adultes.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

2.1.1 Énoncer les grandes perspectives théoriques en matière d'étiologie et de traitement :

- décrire l'étiologie, la symptomologie et le traitement des troubles courants chez les adolescents et les jeunes adultes;
- énoncer les nombreux troubles courants;
- décrire les troubles de la conduite, de l'indentification, du mouvement stéréotypé, de l'alimentation, du contrôle des impulsions, de la personnalité, les troubles dissociatifs et la schizophrénie;
- examiner les tâches développementales chez l'adolescent et le jeune adulte.

2.1.2 Démontrer une compréhension des troubles psychiatriques et de leurs manifestations chez les adolescents et les jeunes adultes :

- comprendre les éléments des troubles psychiatriques;
- décrire les services et les ressources offerts aux jeunes et aux jeunes adultes souffrant de troubles psychiatriques.

2.1.3 Évaluer le rôle et l'efficacité du recours aux médicaments dans le traitement et la gestion des troubles psychiatriques :

- décrire les effets et les effets secondaires des médicaments ainsi que le rôle des assistants sociaux et assistantes sociales auprès des jeunes dans l'administration de la médication;
- examiner la consommation et l'abus de drogues illicites.

2.1.4 Énoncer clairement l'utilisation et la fonction du diagnostic multiaxial nécessaire à la compréhension du diagnostic psychiatrique et de la planification des traitements :

- comprendre les problématiques de santé mentale pouvant survenir à l'adolescence et au début de l'âge adulte;
- énoncer clairement l'utilisation du contenu multiaxial et la signification de celui-ci.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	80 %
Travaux :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, exposés de groupe, exercices en petits groupes et ressources multimédia.

NUMÉRO 2.2

TITRE : SÉMINAIRE INTÉGRATIF 1 :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
15 heures	0 heure	0 heure

RÉFÉRENCE À LA NORME DE FORMATION : 5203.04, 5212.02, 5212.03, 5213.05, 5203.01, 5203.05

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Numéro 2.3

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours offrira à l'étudiant une tribune en groupe restreint dans le cadre de laquelle il aura l'occasion de discuter de toute difficulté pertinente associée à son expérience dans ce domaine avec de jeunes gens et des intervenants du Stage pratique 1. Le séminaire vise à favoriser et à faciliter l'intégration de la théorie et de la pratique, ainsi qu'à fournir un soutien par les pairs en vue de la résolution de problèmes et du partage de réussites. On renforcera les questions relatives à la confidentialité client-intervenant et on évaluera l'étudiant sur ses rapports d'observation quotidiens rédigés dans le cadre de ses stages.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- 2.2.1 Communiquer efficacement verbalement, par écrit et de façon non verbale, selon les besoins établis.
- 2.2.2 Discuter de la théorie et de ses applications dans la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes :
 - intégrer la théorie et l'application pratique;
 - décrire le processus interactif qui a lieu entre la compréhension cognitive et la pratique sur le terrain.
- 2.2.3 Prendre une part active aux discussions relatives à la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes, la dynamique des cas et les interventions nécessaires.

2.2.4 Consigner les interactions et les observations dans un registre professionnel :

- développer une compréhension de l'observation et de l'inférence;
- observer et consigner les interactions quotidiennes avec les enfants et les jeunes.

2.2.5 Évaluer les forces et les besoins comportementaux, développementaux et psycho-sociaux des enfants et des jeunes dans le milieu scolaire.

2.2.6 Recourir à la supervision non structurée et à la rétroaction continue, au besoin :

- discuter des points saillants du rendement fonctionnel;
- repérer les problèmes relatifs à la supervision.

2.2.7 Interpréter l'incidence éventuelle des tendances et des enjeux émergents dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Rédaction de journal : 40 %

Élaboration d'objectifs : 20 %

Participation en classe : 40 %

Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, exposés, exercices en petits groupe.

NUMÉRO 2.3

TITRE : STAGE PRATIQUE – NIVEAU 1 :

THÉORIE	PRATIQUE	SUR LE TERRAIN
5 heures	0 heure	252 heures

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5203.04, 5212.02, 5212.03, 5213.05, 5203.01, 5203.05

PRÉALABLE : Vérification des antécédents criminels

COURS CONCOMITANT : Numéro 2.2

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce stage pratique a pour but de donner à l'étudiant ou à l'étudiante une occasion de travailler avec des enfants ou des adolescents présentant des besoins particuliers dans un milieu scolaire. L'étudiant ou l'étudiante démontrera diverses compétences énoncées dans le Manuel d'évaluation de stage pratiques de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes, dont les suivantes : l'établissement de relations d'accompagnement positives avec les jeunes, la mise en œuvre de diverses activités ou divers programmes de groupe, l'utilisation de techniques de gestion du comportement appropriées, la participation à la supervision et la consignation du comportement des enfants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- 2.3.1 Établir et maintenir un contexte scolaire ou de classe qui soit propre, sûr, prévisible et axé sur l'élève et qui réponde aux normes imposées par l'école et par la loi.
- 2.3.2 Établir des relations d'accompagnement positives et empreintes de confiance qui soulignent les qualités des élèves et qui favorisent leur croissance et leur développement.
- 2.3.3 Choisir et mettre en œuvre des techniques de gestion du comportement selon les besoins afin d'atteindre les objectifs de la classe et individuels, en respectant les politiques et procédures de l'école.
- 2.3.4 Dispenser des soins de manière répondre aux besoins physiques des élèves le plus promptement possible, en respectant les politiques de l'école et les exigences juridiques. Appliquer les consignes d'urgence, au besoin.

- 2.3.5 Planifier et organiser des activités à l'intention des élèves et avec ceux-ci afin de répondre aux besoins et aux objectifs établis, conformément aux politiques de l'école et au budget prescrit.
- 2.3.6 Mettre en œuvre les activités planifiées avec les enfants d'une façon qui soit agréable qui permette d'atteindre les objectifs établis pour les élèves individuellement ou en tant que groupe.
- 2.3.7 Établir et maintenir des relations de travail efficaces avec les collègues afin d'accroître la qualité de l'éducation, en offrant du soutien et du renfort.
- 2.3.8 Prendre part à sa propre supervision afin d'améliorer ses compétences et son efficacité.
- 2.3.9 S'acquitter des responsabilités professionnelles établies par l'organisme de placement dans le but de s'assurer que l'éducation dispensée réponde aux besoins des élèves, respecte les droits de ceux-ci et corresponde au mandat de l'école.
- 2.3.10 Consigner des renseignements qui soient pertinents, exacts, acceptables d'un point de vue juridique et appuyés par des données, qui répondent aux consignes de forme et qui respectent les délais prescrits.
- 2.3.11 Travailler de façon constructive et efficace dans le cadre des consignes et des politiques de l'école afin de maximiser l'efficacité de l'unité de travail et d'assurer le respect des politiques.
- 2.3.12 Réduire au minimum le stress dysfonctionnel afin de maintenir un degré élevé d'efficacité personnelle et professionnelle.

On doit se reporter au Manuel d'évaluation de stage pratiques de l'assistant social et de l'assistante sociale auprès des jeunes. Le Manuel aborde clairement les divers éléments et les diverses tâches associés à chacun des résultats d'apprentissage susmentionnés.

L'étudiant ou l'étudiante démontrera ces tâches avec succès de façon constante et progressive pendant toute la durée du stage.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Présentation d'une évaluation réalisée par un superviseur dans le milieu de stage. Plusieurs entrevues avec le département d'assistance sociale auprès des jeunes du collège concernant les résultats d'apprentissage et les domaines de compétence correspondants. Auto-évaluation, activités de consignation, établissement des objectifs.

Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT : Sans objet.

NUMÉRO 2.4

TITRE : HABILITÉS EN MATIÈRE DE CONSIGNATION DES OBSERVATIONS CLINIQUES ET DE PRÉSENTATION :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
35 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5203.04, 5203.05, 5203.01, 5202.06, 5211.04, 5211.05

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours donnera à l'étudiant ou à l'étudiante l'occasion d'apprendre à rédiger et à présenter des rapports de qualité professionnelle, notamment des rapports d'incident, des formulations cliniques, des plans thérapeutiques, des notes d'évolution, des dossiers cliniques et des histoires de cas.

Ce cours présentera à l'étudiant ou à l'étudiante une introduction aux grands ensembles logiciels utilisés pour la tenue de dossiers et la production de rapports dans les systèmes scolaires, services de protection de l'enfance, services de santé mentale de l'enfance, dans le système de justice pénale et dans le cadre des programmes de traitement de jour.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

2.4.1 Communiquer efficacement verbalement, par écrit, de façon non verbale et électroniquement afin d'accroître la qualité du service :

- rédiger un rapport non structuré et un rapport structuré;
- faire preuve de compétence dans la façon de rédiger, de lire, de parler et d'écouter;
- démontrer la façon de rapporter l'information avec clarté et efficacité dans le cadre d'un exposé oral;
- démontrer une connaissance des formes de communication électronique.

2.4.2 Rédiger et présenter des rapports de qualité professionnelle, notamment des formulations et des antécédents cliniques, des rapports d'incident critique et d'intervention physique :

- démontrer la façon de mener des recherches pertinentes, de documenter ses sources adéquatement, de résumer avec exactitude et de rédiger de manière persuasive;
- s'exercer à rédiger divers types de rapports professionnels;
- comprendre la déontologie associée à la rédaction de rapports professionnels;
- démontrer l'importance que revêtent la tenue de dossiers et la rédaction de rapports;
- développer une responsabilité professionnelle;
- développer une efficacité rédactionnelle en matière de rapports d'évaluation, de tenue de journal, de cueillette de données, d'observations comportementales, de plans de soins et de rapports d'incident critique;
- démontrer une compréhension de ce qu'il convient de consigner dans chacun de ces rapports et du moment de ce faire;
- comprendre l'importance que revêt la rédaction d'objectifs dans la protection de l'enfant.

2.4.3 Démontrer une compréhension de la Child and Adolescent Functional Assessment Scale, de l'outil d'évaluation des risques, du *Brief Child and Family Phone Interview*, des rapports d'incident et des autres documents utilisés dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes :

- utiliser divers outils d'évaluation;
- s'exercer à utiliser les outils susmentionnés;
- démontrer une compréhension des nombreux documents utilisés dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- énoncer l'utilité de chacun de ces outils.

2.4.4 Utiliser divers logiciels et instruments informatiques conformes à ceux qui sont utilisés sur le terrain :

- démontrer une compréhension de l'utilisation de l'ordinateur à des fins de consignation et de rédaction de rapports;
- développer une aisance dans l'utilisation de divers programmes informatiques adaptés au domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	50 %
Rapports structurés et non structurés :	30 %
Travaux en classe :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, discussion en classe, exposés, exercices en petits groupes et ressources multimédia.

NUMÉRO 2.5

TITRE : DYSFONCTIONS ET THÉRAPIES FAMILIALES :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
35 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5209.01, 5209.09, 5209.03, 5209.06, 5209.07, 5209.08, 5209.04, 5209.05, 5209.02

PRÉALABLE : Numéro 1.11

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Le rôle de l'assistant social et de l'assistante sociale auprès des jeunes a changé et a évolué et continue de le faire à mesure que la formation en travail auprès des familles, en évaluation familiale, en éducation et en protection des enfants est devenue une partie essentielle de leur formation et de leur développement professionnels globaux. Ce cours, qui aborde ces changements, est axé sur l'enfant et le jeune dans son contexte familial et met l'accent sur les contextes social, économique, culturel et communautaire élargis.

On s'attend de plus en plus à ce que les assistants sociaux et assistantes sociales auprès des jeunes comprennent la famille entière et non seulement l'enfant ou le jeune en question. Les relations au sein des familles sont souvent complexes et truffées de subtilités, de références historiques et de règles non écrites comprises uniquement dans le contexte familial. Ce cours a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à comprendre la complexité de ces relations et leur incidence sur le développement de l'enfant ou de l'adolescent.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- 2.5.1 Décrire le fonctionnement des familles en tant que systèmes sociaux et les principaux facteurs qui influencent le fonctionnement familial :
- énoncer l'importance des systèmes familiaux et leur impact;
 - examiner le cycle de vie de la famille;
 - comprendre les nombreuses caractéristiques saines et dysfonctionnelles des familles.

2.5.2 Énoncer l'incidence des événements sociaux, culturels et des événements de la vie sur les membres de la famille et les transitions continues que vivent les familles pendant leur cycle de vie :

- énoncer l'impact social, culturel et l'incidence des événements de la vie sur la famille;
- comprendre la façon de travailler avec les familles de diverses cultures;
- comprendre les nombreuses dynamiques qui existent au sein de la famille;
- comprendre les répercussions du cycle de vie sur les familles.

2.5.3 Énoncer les approches écologiques permettant de comprendre les enfants et les jeunes dans leur contexte familial :

- énoncer les influences courantes qui ont une incidence sur les familles (personne, famille immédiate, famille élargie, communauté, société élargie);
- discuter des facteurs de stress pour la famille.

2.5.4 Développer diverses stratégies d'éducation qui contribueront de façon déterminante au processus de changement au sein de la famille :

- mettre en pratique un éventail de techniques d'intervention afin de favoriser le changement selon les besoins de la famille;
- donner des exemples de stratégie d'éducation.

2.5.5 Élaborer un survol du développement théorique en vue de l'intervention auprès des familles :

- décrire les grandes théories de la thérapie familiale qui s'appliquent au travail de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes;
- comprendre la façon dont ces théories contribuent à faciliter une interaction familiale permettant à la famille d'atteindre ses objectifs thérapeutiques.

2.5.6 Formuler un cadre d'intervention en vue de l'évaluation des familles en réalisant un document d'évaluation familiale :

- s'exercer à utiliser le modèle d'évaluation des familles;
- apprendre la façon de rédiger une évaluation familiale;
- décrire le processus d'évaluation;
- énoncer les éléments clés des évaluations familiales;
- énoncer les éléments de la formulation dans le cadre des évaluations.

2.5.7 Mettre en pratique un éventail de techniques d'intervention afin de favoriser le changement selon les besoins de la famille :

- décrire le processus d'évaluation et mettre en pratique un éventail de techniques d'intervention afin de favoriser le changement selon les besoins de la famille;
- établir la distinction qui existe entre les thérapies familiales désignées (thérapie familiale de Bowen, thérapie behavioriste-cognitive, thérapie axée sur la recherche de solutions, thérapie du récit, thérapie familiale structurale, stratégique et systémique).

2.5.8 Énoncer clairement le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes et des autres professionnels dans le cadre d'une démarche intégrée pour soutenir les familles :

- décrire les problèmes courants auxquels font face les nouveaux cliniciens de la famille (assistants sociaux et assistantes sociales auprès des jeunes);
- établir les différences entre la thérapie individuelle et la thérapie familiale.

2.5.9 Décrire les dynamiques familiales au sein de familles données et de situations particulières à risque élevé (accent particulier sur les problèmes de protection des enfants) :

- décrire les caractéristiques de la crise familiale et comprendre les crises familiales courantes;
- apprendre à travailler avec des familles à risque élevé;
- reconnaître les familles à risque élevé et les compétences nécessaires pour intervenir auprès de celles-ci (violence familiale, violence à l'égard des enfants au sein de la famille, problèmes associés à la toxicomanie).

2.5.10 Reconnaître les compétences fondamentales requises pour travailler avec des familles en assistance sociale auprès des jeunes :

- décrire les difficultés d'ordre déontologique et moral associées au travail auprès des familles;
- décrire les problèmes et les stratégies liés aux dernières phases de l'intervention auprès des familles;
- comprendre les méthodes de travail qu'il convient d'adopter avec les différents types de famille (monoparentales, reconstituées, homosexuelles, etc.);

- énoncer clairement le rôle de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes et des autres professionnels dans le cadre d'une démarche intégrée pour développer des ressources à l'intention des familles;
- comprendre les nombreuses difficultés professionnelles liées à la thérapie familiale;
- expliquer les défis que pose l'intervention auprès de familles de diverses cultures;
- énoncer les préoccupations d'ordre déontologique courantes des intervenants auprès des familles.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	40 %
Évaluation familiale :	25 %
Projet communautaire :	25 %
Travaux en classe :	10 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, conférenciers, discussion en classe, exposés, exercices en petits groupes et ressources multimédia.

NUMÉRO 2.6

TITRE : LOIS AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ADMINISTRATION DE LA THÉRAPIE

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
24 heures	6 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5210.06, 5213.03, 5200.09, 5200.08, 5200.01, 5201.13, 5207.02, 5202.02, 5202.06, 5207.07, 5202.01, 5211.01

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours donnera à l'étudiant ou à l'étudiante un aperçu de la structure politique canadienne et des ordres de gouvernement afin de fournir un contexte pour l'examen des grands volets législatifs ayant une incidence sur l'assistance sociale auprès des jeunes.

L'étudiant ou l'étudiante se familiarisera avec les principales caractéristiques du droit pénal canadien, notamment la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et la *Loi provinciale sur les services à l'enfance et à la famille*, la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur la santé mentale*. L'étudiant ou l'étudiante apprendra le rôle de l'assistant social et de l'assistante sociale auprès des jeunes par rapport à ces lois et l'application de celles-ci dans le système juridique.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

2.6.1 Décrire la structure des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux :

- comprendre la structure politique et son incidence sur la prestation des services;
- énoncer les façons dont chacune de ces structures se rapporte au travail dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes.

2.6.2 Énoncer la répartition des pouvoirs de chaque compétence :

- discuter des rôles et des responsabilités de chaque autorité gouvernementale qui se rapporte au domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- comprendre les prescriptions législatives dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- connaître les sources de financement.

2.6.3 Énoncer la législation actuelle qui a une incidence sur la pratique professionnelle et sur les droits de la clientèle :

- démontrer une connaissance de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur la santé mentale*.

2.6.4 Énoncer les responsabilités et les limites juridiques et déontologiques en matière de service dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes :

- comprendre les limites du domaine et les difficultés courantes associées à l'uniformité de la prestation des services;
- explorer certains problèmes actuels associés à la loi (comportement des gangs, intimidation, agression sexuelle, etc.);
- énoncer clairement les normes déontologiques actuelles utilisées dans le domaine et les difficultés auxquelles on fait parfois face pour satisfaire à ces exigences.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	60 %
Travaux :	30 %
Travaux en classe :	10 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, conférenciers, discussion en classe, exercices en petits groupes et ressources multimédia.

NUMÉRO 2.7

TITRE : COMPÉTENCES AVANCÉES EN TRAVAIL DE GROUPE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
15 heures	15 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5208.02, 5208.04, 5208.05,
5203.01, 5203.04, 5203.05,
5208.03, 5208.01, 5208.06,
5208.07

PRÉALABLE : Numéro 1.9

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours a pour objet d'aider les étudiants ou les étudiantes à développer les aptitudes à l'animation et au leadership nécessaires pour se servir des groupes comme outil thérapeutique. L'étudiant ou l'étudiante explorera et consolidera les notions théoriques acquises au Niveau 1.9 – Interaction en groupe en assistance sociale auprès des jeunes. L'étudiant ou l'étudiante prendra part à des séances d'exercice de groupe chaque semaine. Ces séances lui donneront l'occasion d'observer et de mettre en pratique ses notions théoriques et de développer et d'utiliser ses aptitudes en observation, en analyse, en leadership et en animation.

L'étudiant ou l'étudiante apprendra à reconnaître les comportements à problème, la prise de décision et la résolution de problème conflictuelle et à gérer ces situations. Il ou elle apprendra les approches pratiques relatives à l'animation de groupes d'enfants et de jeunes de différents âges et de différentes capacités.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- 2.7.1 Démontrer une capacité à observer et à décrire objectivement, verbalement et par écrit, le processus de groupe :
- examiner la valeur thérapeutique du groupe;
 - comprendre les stades du développement et les variables qui influencent le développement du groupe;
 - rédiger des observations relatives au processus de groupe;
 - poser un jugement critique sur le processus de groupe.

2.7.2 Utiliser ces observations afin d'analyser la dynamique d'un groupe :

- comprendre l'importance que revêtent l'observation et l'analyse du groupe;
- apprendre les facteurs à repérer dans les groupes;
- reconnaître et comprendre les nombreux rôles observés au sein des groupes;
- comprendre les objectifs, les intentions cachées et les normes;
- reconnaître les types de groupe et les stades du groupe;
- évaluer la réussite du groupe;
- développer diverses aptitudes à la relation d'aide à mettre en pratique dans les groupes;
- formuler une rétroaction et des observations.

2.7.3 Planifier, animer et évaluer les activités thérapeutiques de groupe pour des enfants et des jeunes de différents âges et de différentes capacités :

- reconnaître et comprendre les nombreux rôles joués par les membres d'un groupe restreint;
- examiner les théories du leadership et les styles de leadership;
- comprendre les nombreuses qualités nécessaires pour être un leader efficace;
- décrire les avantages et les inconvénients du leadership conjoint;
- développer des aptitudes de leadership conjoint en assumant la direction d'un groupe.

2.7.4 Reconnaître les comportements à problème, la prise de décision conflictuelle et la résolution de problème et gérer ces situations :

- repérer les problèmes au sein du groupe et développer des aptitudes pour les résoudre;
- comprendre les motifs qui sous-tendent le conflit;
- comprendre les modes de résolution des conflits;
- reconnaître les problèmes et intervenir dans ceux-ci;
- mettre en pratique les stratégies de résolution de problèmes.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	30 %
Travaux :	40 %
Travaux en classe :	30 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, conférenciers, discussion en classe, exercices en petits groupes et ressources multimédia.

NUMÉRO 2.8

TITRE : THÉRAPIES MULTIMODALES EN ASSISTANCE SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
35 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5203.01, 5206.02, 5206.03, 5204.03, 5204.04, 5204.02, 5200.04, 5208.03

PRÉALABLE : Numéro 1.7 et numéro 1.8

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours a pour objet l'exploration de diverses approches thérapeutiques à l'égard des enfants et des jeunes. Il est axé sur un cadre fondé sur les théories cognitive et behavioriste, dans lequel on présentera divers modes de traitement, notamment l'art, le jeu, la littérature pour enfants, la musique, le mouvement, la télévision et d'autres médias.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

2.8.1 Mettre en œuvre, à un niveau débutant, une thérapie basée sur le concept cognitif-behavioriste :

- afin d'obtenir un cadre de base pour l'étude de la thérapie cognitive-behavioriste et un aperçu des enjeux pour les enfants et leurs familles lorsqu'ils amorcent la thérapie.

2.8.2 Énoncer les diverses techniques de thérapie et leur incidence en assistance sociale auprès des jeunes :

- développer une compréhension des situations dans lesquelles une thérapie est pertinente;
- examiner diverses techniques thérapeutiques utilisées auprès des enfants et des jeunes présentant des troubles affectifs;
- porter un jugement critique sur les techniques thérapeutiques;
- définir les principes de base de la thérapie;
- commencer à envisager la thérapie comme une période de transition.

2.8.3 Démontrer une compréhension du recours à diverses techniques de thérapie avec des clientèles particulières :

- développer une compréhension de la signification du jeu;
- comprendre certaines formes de jeu thérapeutique et l'application de ce dernier dans la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes;
- discuter de l'art comme outil thérapeutique et l'utiliser;
- reconnaître la symbolique dans l'expression artistique des enfants et utiliser celle-ci comme mode de thérapie et d'évaluation;
- énoncer les enjeux entourant la musique et les jeunes;
- exposer l'influence qu'exerce la musique sur les enfants et leur développement;
- énoncer son propre style et son point de vue à l'égard de la musique;
- discuter de la littérature comme outil thérapeutique et l'utiliser;
- énoncer les enjeux inhérents à la télévision et son propre style à l'égard de l'utilisation et de l'abus des médias;
- encourager la participation des enfants et des jeunes à exprimer leur créativité;
- examiner les effets de la télévision et des médias sur le développement.

2.8.4 Négocier des objectifs centrés sur le client par la consultation et le dialogue, conformément aux directives de l'agence :

- s'exercer à rédiger des objectifs centrés sur le client;
- exposer les principes de base de la rédaction adéquate des objectifs.

2.8.5 Développer une compréhension personnelle des difficultés auxquelles font face les enfants perturbés et leurs familles :

- comprendre les situations nécessitant une thérapie;
- examiner les problématiques qui amènent les enfants et les jeunes et leurs familles en thérapie;
- énoncer les difficultés courantes auxquelles font face les enfants et les jeunes et leurs familles;
- établir les aires de réussite du client.

2.8.6 Porter un jugement critique sur son propre style et sur celui des autres :

- développer son propre style thérapeutique;
- utiliser la rétroaction des autres sur sa façon de travailler avec les enfants et les jeunes;
- cumuler un éventail d'aptitudes en matière de thérapie.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	50 %
Travaux :	30 %
Exposé :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, discussion en classe, exercices en petits groupes, exposés et ressources multimédia.

NUMÉRO 2.9

TITRE : PRÉVENTION ET GESTION DU COMPORTEMENT AGRESSIF :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
25 heures	5 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5200.05, 5202.05, 5207.02, 5207.08, 5200.06, 5212.07, 5200.11, 5207.01, 5204.06, 5207.03, 5207.04

PRÉALABLE : Numéro 1.7 et numéro 1.8

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours a pour objet de donner à l'étudiant ou à l'étudiante une connaissance pratique de la présentation des crises et des techniques d'intervention. L'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes doit absolument posséder la capacité de reconnaître et de comprendre les niveaux d'aggravation du comportement afin de pouvoir réagir adéquatement face aux jeunes qui affichent un comportement anxieux, défensif ou qui manifestent une agressivité physique. Le cours sera largement axé sur les causes possibles du comportement agressif, les méthodes de prévention et de diffusion, les mesures de sécurité personnelle, ainsi que le recours direct à l'intervention physique et le processus de consultation de suivi. On étudiera les lignes directrices actuelles du Ministère relatives au recours à l'intervention physique. Le modèle de ce cours provient d'un programme approuvé par le Ministère.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

2.9.1 Évaluer et décrire la dynamique sous-jacente possible au comportement affiché par le client par rapport à son environnement actuel et à sa culture :

- énoncer les approches des intervenants à l'égard des niveaux de comportement;
- énoncer et décrire diverses techniques pour aborder les problèmes associés à la tristesse, à la perte et à la séparation.

2.9.2 Énoncer et choisir des techniques thérapeutiques efficaces pour prévenir, désamorcer et gérer le comportement agressif chez les enfants et les jeunes :

- développer des techniques de prévention et de diffusion;
- décrire les facteurs déclencheurs du comportement agressif;
- comprendre la relation de cause à effet entre l'intervenant et le client;
- utiliser des techniques de prévention et de diffusion.

2.9.3 Démontrer des techniques de protection personnelle et des interventions physiques inoffensives permettant d'assurer la sécurité au moment d'intervenir auprès de clients qui manifestent une agressivité physique;

- énoncer les comportements productifs et non productifs engendrés par la peur;
- développer des techniques de protection personnelle;
- énoncer les formes d'attaque physique et les principes de base de la protection personnelle;
- démontrer les techniques de blocage et de relâchement;
- reconnaître les conditions qui indiquent l'utilisation appropriée de diverses techniques, par exemple, l'arrêt d'agir.

2.9.4 Travailler avec une équipe et démontrer les composantes du travail d'équipe et de la direction d'équipe en situation de crise :

- recourir à une démarche d'équipe en démontrant la maîtrise inoffensive d'une personne violente;
- comprendre les niveaux de comportement dans le développement de la crise;
- énoncer les approches des intervenants à l'égard des niveaux de comportement;
- démontrer les techniques d'intervention physique.

2.9.5 Établir et énoncer clairement les objectifs élaborés par le client pour la séance de counseling pendant la phase de réduction de la tension d'une crise :

- reconnaître la réduction de la tension et décrire le processus de counseling.

2.9.6 Évaluer les stratégies d'intervention d'équipe démontrées en classe et formuler une rétroaction constructive quant aux ajustements nécessaires :

- évaluer la qualité des techniques démontrées;
- examiner les éléments des stratégies d'intervention efficaces;
- reconnaître les ajustements à apporter aux stratégies d'intervention;
- énoncer les différences qui distinguent les stratégies d'intervention efficaces et inefficaces;
- examiner ses aptitudes et apporter les changements nécessaires.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques : 40 % (L'étudiant ou l'étudiante doit également réussir l'examen pour l'obtention du certificat de PIC.)

Travaux : 30 %

Participation en classe : 30 %

Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, discussion en classe, exercices en petits groupes, simulations de prévention et d'intervention en cas de crise.

Sujet obligatoire	NIVEAU 3
3.1	Violence faite aux enfants
3.2	Habilités avancées en counseling
3.3	Séminaire intégratif 2
3.4	Stage pratique – Niveau 2
3.5	Formation en matière de principes de la vie en société
3.6	Questions d'ordre administratif et organisationnel en assistance sociale auprès des jeunes

NUMÉRO 3.1

TITRE : VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
35 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5200.09, 5212.08

PRÉALABLE : Numéro 2.6

COURS CONCOMITANT : Numéro 3.2

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

La violence faite aux enfants, la négligence à l'égard des enfants et la violence familiale constituent les problèmes les plus sérieux de la société d'aujourd'hui. Ce cours vise à donner à l'étudiant ou à l'étudiante un aperçu de la violence faite aux enfants sous ses nombreuses formes, y compris des causes, des symptômes, des facteurs d'ordre familial, des indicateurs, de la divulgation, de la prévention et du traitement. L'étudiant ou l'étudiante aura l'occasion de discuter de ce que comporte le travail auprès des enfants maltraités et de porter un jugement critique sur leur propre rôle professionnel dans le traitement de ces enfants. Il ou elle examinera en outre l'incidence qu'exerce sur eux son travail en qualité de professionnel.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

3.1.1 Énoncer clairement les répercussions historiques de la violence faite aux enfants sur la culture actuelle :

- décrire les principales formes de violence à l'égard des enfants;
- énoncer les trois degrés de ces formes de violence;
- étudier l'influence de l'histoire sur la société d'aujourd'hui et examiner son point de vue à l'égard de la violence faite aux enfants;
- exposer ce que constitue la violence à l'égard des enfants;
- faire la distinction entre les idées fausses et la désinformation.

3.1.2 Exposer les relations familiales et leur incidence sur la violence à l'égard des enfants :

- décrire les répercussions de la violence à l'égard des enfants sur ceux-ci et leurs familles;
- comprendre les causes et la dynamique de cette violence;
- exposer les effets des mauvais traitements sur l'enfant en développement;
- décrire les techniques qui contribuent à soutenir les familles et à susciter des changements;
- définir les éléments du comportement de dispensateur de soins à risque élevé.

3.1.3 Reconnaître les signes et les symptômes de la violence physique, de la violence affective, de l'abus sexuel, de la négligence et de la violence familiale :

- examiner les types d'abus auxquels sont soumis les enfants;
- discuter des indices et des signaux;
- énoncer tous les abus;
- établir la distinction qui existe entre les concepts de punition et de discipline.

3.1.4 Démontrer une compréhension de ce que comporte le traitement de la violence faite aux enfants :

- décrire les services thérapeutiques appropriés qui sont accessibles aux enfants, aux jeunes et aux familles affectés par la violence à l'égard des enfants;
- énoncer les services thérapeutiques offerts dans la collectivité;
- comprendre les situations nécessitant une thérapie.

3.1.5 Examiner les sentiments et les préjugés à l'égard des victimes et des agresseurs :

- décrire les répercussions sur soi-même et sur les autres;
- réfléchir à ses propres sentiments et en discuter;
- examiner ses croyances, ses valeurs et ses préjugés et leur incidence sur son travail auprès des enfants;
- démontrer plusieurs habiletés d'adaptation pour réagir face à la violence faite aux enfants.

3.1.6 Reconnaître les compétences fondamentales requises pour travailler auprès des enfants et des jeunes victimes de violence et leurs familles :

- exposer les rôles, les responsabilités et les droits des familles à l'égard des problèmes de violence à l'égard des enfants;
- mettre en pratique des techniques qui soutiennent les enfants et les jeunes victimes de violence et leurs familles;
- développer des habiletés de counseling efficaces pour travailler auprès des enfants victimes de violence;
- procéder à une simulation (jeu de rôle) afin d'acquérir une compréhension des problèmes de violence à l'égard des enfants;
- exposer diverses habiletés nécessaires pour travailler auprès de ce groupe à risque élevé.

3.1.7 Développer une compréhension des traumatismes (évaluation et traitement) et des répercussions possibles sur les survivants à cette violence :

- énoncer les nombreux aspects qu'il convient d'évaluer pour déterminer le degré du traumatisme;
- établir la distinction qui existe entre l'évaluation et le traitement;
- définir le traumatisme et comprendre ses répercussions sur les autres;
- explorer l'incidence possible de l'abus sur l'enfant qui en est victime.

3.1.8 Comprendre le développement sexuel normal :

- énumérer les réponses auxquelles on doit s'attendre de la part des enfants et des jeunes à l'égard de la sexualité saine;
- décrire un comportement sexuel inacceptable.

3.1.9 Comprendre les effets des mauvais traitements sur l'enfant en développement :

- déterminer des méthodes pour assister les parents afin de favoriser le maintien de relations parent-enfant positives lorsque l'on soupçonne un cas de violence à l'égard des enfants.

3.1.10 comprendre la complexité du traumatisme vicariant et les effets de celui-ci sur l'assistant social ou l'assistante sociale auprès des jeunes :

- établir son propre degré de tolérance à cet égard;
- examiner ses propres sentiments à l'égard de la violence faite aux enfants et les traumatismes que peuvent subir les intervenants à la lumière de cette information (traumatisme secondaire); les effets exercés sur l'intervenant qui travaille auprès des enfants et des jeunes maltraités.

- 3.1.11 Développer une compréhension de la délinquance juvénile et des enfants de moins de 12 ans qui présentent des problèmes de comportement sexuel :
- comprendre la complexité du comportement délinquant chez les adultes, les adolescents et les enfants;
 - distinguer la dynamique propre à chaque groupe d'âges – les comparer et les mettre en contraste;
 - comprendre la résilience.
- 3.1.12 Comprendre les répercussions des mauvais traitements sur l'enfant en développement :
- décrire les répercussions des mauvais traitements sur les enfants et sur les jeunes;
 - examiner l'incidence à long et à court terme.
- 3.1.13 Développer une compréhension des enjeux des diverses cultures et leur incidence sur les enfants victimes de violence :
- démontrer la sensibilité à l'égard des divers systèmes de croyances en ce qui concerne l'éducation des enfants;
 - exposer l'influence qu'exerce la culture sur la vie familiale.
- 3.1.14 passer en revue ses connaissances en ce qui concerne le protocole relatif aux enfants victimes de mauvais traitements et la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* :
- énoncer les lois relatives au signalement et la réaction du système à la violence à l'endroit des enfants;
 - énoncer la marche à suivre pour signaler un cas présumé de violence à l'endroit d'un enfant.
- 3.1.15 Énoncer clairement sa compréhension de la procédure de divulgation et de la nécessité de signaler un cas et le rôle qu'il joue à cet égard :
- décrire les procédures à suivre lorsqu'un enfant se dit victime de violence;
 - exercer les habiletés nécessaires pour soutenir les déclarations de mauvais traitements;
 - suivre les procédures documentaires établies au moment de consigner un cas présumé de mauvais traitements;
 - examiner les raisons pour lesquelles les enfants ne communiquent pas leur situation;
 - mettre en place des stratégies pour répondre efficacement aux déclarations de mauvais traitements.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	50 %
Examen de simulation :	25 %
Projet – forum :	25 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, conférenciers, discussion en classe, exposés, exercices en petits groupes, simulations et ressources multimédia.

NUMÉRO 3.2

TITRE : COMPÉTENCES AVANCÉES EN COUNSELING :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
30 heures	15 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5205.01, 5205.02, 5205.03,
5203.03, 5205.04, 5205.05,
5203.06, 5205.06, 5205.07,
5205.08, 5205.09

PRÉALABLE : Numéro 1.5

COURS CONCOMITANT : Numéro 3.1

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours a pour objet d'enseigner aux étudiants et aux étudiantes les façons d'établir un rapport thérapeutique et une relation de counseling positifs à la fois avec les enfants et les adultes. Les étudiants et les étudiantes acquerront les habiletés d'écoute et de réponse empathique à utiliser dans le cadre de la séance de counseling.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

3.2.1 Énoncer clairement le cadre théorique dont il fait usage dans ses séances de counseling :

- examiner le style de counseling;
- distinguer le counseling de l'entretien;
- pratiquer plusieurs habiletés de base de l'entretien : l'écoute, l'influence et la structure d'une séance efficace;
- mettre en pratique les habiletés en matière d'entretien et de counseling;
- mener une séance de counseling.

3.2.2 Choisir et utiliser les habiletés en counseling correspondant aux besoins du client :

- énumérer des comportements d'écoute;
- connaître la valeur des questions ouvertes et fermées et les circonstances dans lesquelles il convient de les utiliser;
- élaborer une structure de base pour l'entretien;

- mettre en pratique les habiletés d'écoute de base;
- explorer les enjeux déontologiques de la relation thérapeutique en examinant le dévoilement de soi et d'autres questions concernant les limites;
- développer des techniques pour exprimer l'empathie, la chaleur et le soutien;
- développer une compréhension claire de l'empathie et du soutien;
- explorer et développer des habiletés en matière d'interrogation, de reformulation et de récapitulation;
- consolider les techniques d'écoute active;
- examiner les techniques d'écoute active (verbales et non verbales).

3.2.3 Établir des objectifs centrés sur le client pour chaque séance et à l'égard de la relation de counseling :

- énumérer des comportements d'écoute;
- comprendre la valeur de la reformulation;
- comprendre les habiletés et les concepts à utiliser dans une société multiculturelle;
- observer le comportement du client pendant l'entretien et y donner un sens;
- comprendre l'importance d'établir des objectifs en counseling;
- comprendre la distinction qui existe entre la reformulation et la réflexion et savoir à quel moment il convient d'utiliser chaque technique;
- définir la marche à suivre pour établir des objectifs;
- aider le client à explorer des objectifs qui correspondent à ses besoins;
- démontrer le moment propice pour mettre fin à la séance et la façon de s'y prendre;
- démontrer la façon de mettre fin à une relation;
- déterminer le moment opportun pour procéder à un changement de thérapeute et démontrer la façon de procéder.

3.2.4 Évaluer la réussite d'une séance de counseling au moyen des objectifs centrés sur le client :

- comprendre les nombreux styles de communication utilisés en counseling;
- comprendre la façon de diriger le flot de la conversation;
- définir les étapes de la clôture;
- démontrer la façon de traiter les questions difficiles et les clients résistants;
- démontrer la façon d'utiliser l'établissement des objectifs;
- décrire la façon d'utiliser la confrontation et la résistance en thérapie brève;
- établir la distinction entre l'entrevue et le counseling auprès des enfants;
- démontrer la façon de recueillir des données probantes dans le cadre des séances de counseling.

3.2.5 Utiliser l'auto-évaluation de façon appropriée :

- analyser son propre style naturel d'aide et l'effet exercé par celui-ci sur les clients;
- utiliser la rétroaction des autres pour développer davantage ses habiletés;
- reconnaître ses points forts en tant que clinicien ou clinicienne et ses difficultés;
- définir les étapes permettant de déterminer le style de counseling personnel;
- évaluer les résultats des séances de counseling.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	20 %
Examen de simulation :	30 %
Exercices pratiques avec enregistrement vidéo :	50 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Enseignement magistral, discussion en classe, exercices en petits groupes, simulations et ressources multimédia.

NUMÉRO 3.3

TITRE : SÉMINAIRE INTÉGRATIF 2 :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
15 heures	0 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5213.01, 5212.01, 5212.02, 5212.03, 5201.14, 5203.02

PRÉALABLE : Numéro 2.2

COURS CONCOMITANT : Numéro 3.4

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours offrira à l'étudiant ou à l'étudiante une tribune en groupe restreint dans le cadre de laquelle il ou elle aura l'occasion de discuter de toute difficulté pertinente associée à son expérience dans ce domaine avec de jeunes gens et des intervenants du Stage pratique 2. Le séminaire vise à favoriser et à faciliter l'intégration de la théorie et de la pratique, ainsi qu'à fournir un soutien par les pairs en vue de la résolution de problèmes et du partage de réussites. On renforcera les questions relatives à la confidentialité client-intervenant et on évaluera l'étudiant ou l'étudiante sur sa capacité à rédiger et à présenter de façon professionnelle une conférence de cas ou un rapport d'évolution complet.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

3.3.1 Communiquer efficacement verbalement, par écrit et de façon non verbale afin d'accroître la qualité du service :

- mettre en pratique les habiletés en présentation orale et écrite;
- recourir à la terminologie appropriée dans le cadre des exposés sur les enfants et des jeunes;
- élaborer une conférence de cas fictive présentant du matériel d'évaluation portant sur un enfant ou un jeune;
- utiliser divers styles de présentation.

3.3.2 Faire preuve de compétence dans la création et la réalisation d'une évaluation de cas ou d'un rapport d'évolution complet en recourant aux compétences en rédaction de rapports qui sont essentielles dans la profession et en se conformant à la politique du collège en matière de langue française :

- réaliser une évaluation de cas complète (ou un rapport d'évolution) qui présente une description du comportement, une interprétation clinique de celui-ci et qui fait usage des techniques de rédaction de rapports qui sont essentielles dans le domaine.

3.3.3 Évaluer les forces et les besoins comportementaux, développementaux et psycho-sociaux des enfants, des jeunes et de leurs familles dans le milieu thérapeutique résidentiel :

- décrire les forces, les besoins et les intérêts des enfants;
- énoncer les tendances courantes dans la thérapie en milieu résidentiel;
- discuter de l'importance que revêt l'évaluation.

3.3.4 Discuter des enjeux théoriques et de leurs liens avec la pratique de l'assistance sociale auprès des jeunes :

- examiner les responsabilités des assistants sociaux ou assistantes sociales auprès des jeunes en matière de déontologie;
- créer une expérience d'apprentissage;
- engager un processus de réflexion;

3.3.5 Recenser et communiquer des problèmes dans le milieu de stage à des fins de discussion et de résolution de problèmes au sein du groupe dans le cadre du séminaire. Prendre une part active à la discussion portant sur la dynamique de cas et les interventions qui s'imposent :

- offrir et recevoir un soutien dans la résolution des problèmes en milieu de stage;
- faire preuve de professionnalisme;
- exposer des expériences personnelles vécues en milieu résidentiel.

3.3.6 Recourir à la supervision non structurée et donner et recevoir une rétroaction continue au besoin :

- offrir la rétroaction et la critique constructive nécessaires pour encourager les pairs à parfaire leurs habiletés.

3.3.7 Interpréter l'incidence éventuelle des tendances et des enjeux émergents dans le domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes :

- relever des difficultés dans le cadre du Stage pratique 2 afin d'en discuter et de les résoudre avec le groupe participant au séminaire.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Participation :	50 %
Évaluation clinique écrite :	25 %
Conférence de cas fictive :	25 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, exercices en petits groupes, conférence de cas fictive.

NUMÉRO 3.4

TITRE : STAGE PRATIQUE – NIVEAU 2 :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
5 heures	0 heure	512 heures

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5213.01, 5212.01, 5212.02, 5212.03, 5201.14, 5203.02

PRÉALABLE : Tous les numéros du Niveau 1 et numéro 2.3, vérification des antécédents criminels

COURS CONCOMITANT : Numéro 3.3

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours permettra à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir une expérience de travail directement auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles affectifs ou des troubles de comportement dans un milieu thérapeutique résidentiel. L'étudiant ou l'étudiante aura l'occasion d'engager des relations thérapeutiques avec des jeunes et peut-être des familles qui favoriseront sa croissance et son perfectionnement. De plus, ce cours permet à l'étudiant ou à l'étudiante de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des activités thérapeutiques individuelles et en groupe, d'utiliser des stratégies d'intervention efficaces qui répondent aux besoins et aux objectifs des jeunes gens, et d'engager des relations professionnelles; de prendre une part efficace au travail d'équipe en travaillant en consultation et en collaboration dans le but d'accroître constamment la qualité du service. Ce cours offre également aux étudiants et aux étudiantes l'occasion de reconnaître la dynamique du comportement du client et de l'interaction intervenant-client.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- 3.4.1 Développer et maintenir un environnement thérapeutique physique qui favorise le bien-être global et qui facilite le changement positif chez les jeunes gens.
- 3.4.2 Établir des relations d'encouragement et de confiance qui mettent l'accent sur les qualités et sur les forces du client.
- 3.4.3 Enseigner aux clients des principes de vie en société.

- 3.4.4 Choisir et mettre en œuvre des techniques de gestion du comportement selon les besoins afin d'atteindre les objectifs thérapeutiques et de maintenir la sécurité, en respectant les politiques et procédures de l'agence.
- 3.4.5 Dispenser des soins de manière répondre aux besoins physiques des clients le plus promptement possible, en respectant les politiques de l'agence et les exigences juridiques.
- 3.4.6 Évaluer les besoins et établir les objectifs des activités en ce qui concerne les besoins physiques, affectifs, culturels et sociaux du client.
- 3.4.7 Planifier et organiser des activités à l'intention des clients et avec ceux-ci afin de répondre aux besoins et aux objectifs établis, conformément aux politiques de l'organisme et au budget prescrit.
- 3.4.8 Mettre en œuvre les activités planifiées avec les clients d'une façon qui soit agréable et qui permette d'atteindre les objectifs thérapeutiques établis pour les clients individuellement ou en tant que groupe.
- 3.4.9 Évaluer les activités en cours de route et à la fin afin de déterminer leur efficacité par rapport avec les besoins du client et les objectifs thérapeutiques.
- 3.4.10 Amorcer le counseling de façon efficace en établissant un environnement positif favorisant l'interaction pendant les séances planifiées ou spontanées.
- 3.4.11 Animer efficacement les groupes de clients non structurés afin de maximiser l'atteinte des objectifs thérapeutiques.
- 3.4.12 Élaborer des objectifs thérapeutiques qui soient précis, significatifs du point de vue culturel, réalistes et orientés vers le client.
- 3.4.13 Prendre une part efficace aux réunions de l'équipe thérapeutique multidisciplinaire en tant que principal intervenant.
- 3.4.14 Établir et maintenir des relations de travail efficaces avec les collègues afin d'accroître la qualité des soins, en offrant du soutien et du renfort.
- 3.4.15 Prendre une part active à sa propre supervision afin d'améliorer ses compétences et son efficacité.
- 3.4.16 S'acquitter des responsabilités professionnelles établies par l'organisme professionnel dans le but de s'assurer que l'éducation dispensée réponde aux besoins des élèves, respecte les droits de ceux-ci et corresponde au mandat de l'agence.

- 3.4.17 Consigner des renseignements qui soient pertinents, exacts, acceptables d'un point de vue juridique et appuyés par des données, qui répondent aux consignes de forme et qui respectent les délais prescrits.

On doit se reporter au Manuel d'évaluation de stage pratiques de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes. Le Manuel aborde clairement les divers éléments et les diverses tâches associés à chacun des résultats d'apprentissage susmentionnés.

L'étudiant ou l'étudiante démontrera ces tâches avec succès de façon constante et progressive pendant toute la durée du stage.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Présentation d'une évaluation réalisée par un superviseur dans le milieu de stage. Plusieurs entrevues avec le département d'assistance sociale auprès des jeunes du collège concernant les résultats d'apprentissage et les domaines de compétence correspondants; auto-évaluation, activités de consignation, établissement d'objectifs.

Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Sans objet.

NUMÉRO 3.5

TITRE : FORMATION SUR LES PRINCIPES DE VIE EN SOCIÉTÉ :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
20 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5207.05, 5208.03, 5201.15, 5206.04, 5209.06, 5202.04, 5206.03, 5206.08, 5206.07, 5208.07, 5206.01, 5206.05, 5206.06

PRÉALABLE : Numéro 2.8

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

La formation concernant les principes de vie en société est devenue une méthode d'intervention dominante pour plusieurs assistants sociaux et assistantes sociales auprès des jeunes qui travaillent au sein du système d'éducation, dans des établissements de thérapie de jour, en milieu résidentiel, dans des centres de guidance infantile et dans le cadre de programmes de guidance à domicile.

On enseigne ces principes aux enfants, aux jeunes et aux adultes afin de développer les réalisations personnelles, d'accroître l'estime de soi et l'auto-efficacité, de renforcer les aptitudes relatives à l'affirmation de soi et à la gestion de la colère et à augmenter les ressources relatives à l'adaptation et à la résolution de problèmes.

Ce cours donne à l'étudiant ou à l'étudiante une occasion de concevoir, d'organiser, de mener et d'évaluer son propre programme d'enseignement des principes de vie en société. Les étudiants et les étudiantes seront tenus de mettre en œuvre dans leur lieu de travail le programme qu'ils auront élaboré.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

3.5.1 Développer des aptitudes de présentation devant un groupe :

- définir les objectifs des principes de vie en société;
- examiner la valeur thérapeutique des principes de vie en société;
- comprendre l'importance que revêtent les principes de vie en société;

- énoncer les aptitudes efficaces de présentation devant un groupe;
- faire preuve d'habiletés de présentation devant un groupe;
- mettre en œuvre dans son milieu de travail le programme élaboré.

3.5.2 Concevoir, faire connaître et mettre en œuvre un programme d'enseignement des principes de vie en société à l'intention des enfants et des jeunes présentant des troubles affectifs et(ou) de leurs familles :

- comprendre divers modèles de principes de vie en société;
- établir la terminologie pédagogique dans une optique de santé mentale;
- établir les étapes de la conception du programme;
- trouver des éléments dans divers programmes;
- résumer les principes de la conception d'un programme;
- mettre en pratique diverses stratégies afin de susciter l'engagement des enfants et des jeunes perturbés et de leurs familles dans le processus d'apprentissage;
- acquérir une expérience dans la conception de son propre programme d'enseignement des principes de vie en société;
- comprendre le choix et la conception du programme qu'il ou elle élabore;
- examiner les procédures nécessaires à l'élaboration d'un programme d'enseignement des principes de vie en société;
- comprendre les propositions de programme, la sélection préalable et les entrevues, le lieu de prestation du programme, la sélection des membres du programme, l'évaluation préalable et postérieure au programme, l'orientation de clients vers le programme et l'évaluation du programme.

3.5.3 Concevoir, mettre en œuvre et compiler un questionnaire d'évaluation portant sur le programme de l'étudiant ou de l'étudiante, son contenu et la présentation :

- comprendre la façon de reconnaître les déficiences d'un client;
- comprendre le mode d'élaboration et de réalisation d'une étude et d'une évaluation des besoins;
- clarifier certains éléments des outils d'évaluation;
- compiler un questionnaire d'évaluation et planifier les secteurs de changement.

3.5.4 Procéder à une auto-évaluation efficace de la conception de son programme d'enseignement et présenter celui-ci :

- apprendre à évaluer des programmes;
- reconnaître la nécessité d'évaluer les programmes;
- apporter les changements qui s'imposent en fonction des résultats de l'évaluation;
- partager les activités d'apprentissage personnelles avec la classe afin d'élargir son répertoire et de clarifier certains éléments des activités d'apprentissage.

3.5.5 Faire preuve d'habileté dans la conception d'activités d'apprentissage qui concernent un vaste éventail de principes de vie en société :

- recourir à des aptitudes en formation pour exécuter des interventions;
- enseigner à d'autres ce qu'il ou elle a appris;
- comprendre l'importance de renforcer son autonomie;
- recourir à sa capacité d'autonomie pour renforcer le sentiment d'identité du client;
- comprendre les nombreuses stratégies nécessaires pour transmettre des habiletés à son client;
- comprendre les nombreuses stratégies que l'on peut mettre en pratique dans la prestation de programmes d'enseignement des principes de vie en société;
- recourir à diverses stratégies et approches de développement des aptitudes, notamment les jeux de rôle et les jeux thérapeutiques;
- veiller à ce que ces nombreuses stratégies soient adaptées aux besoins physiques, affectifs, culturels et sociaux du client.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	20 %
Élaboration d'un programme d'enseignement :	60 %
Exercices en classe :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 3.6

TITRE : QUESTIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET ORGANISATIONNEL EN ASSISTANCE SOCIALE AUPRÈS DES JEUNES :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
15 heures	15 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5213.04, 5210.03, 5210.02, 5213.02, 5211.02, 5212.02, 5210.04, 5210.06

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours constitue une introduction aux questions qui concernent l'organisation et l'administration des milieux d'assistance sociale auprès des jeunes. On explorera plusieurs thèmes fondamentaux relatifs au rôle de la structure organisationnelle, de l'administration, de l'évaluation et de la supervision dans une optique d'établissement et d'acquisition des compétences nécessaires.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

- 3.6.1 Analyser le rôle du travail organisé, des ministères gouvernementaux et du secteur privé par rapport au secteur public :
- comprendre le rôle des ministères, de la main-d'œuvre et du secteur privé;
 - expliquer la structure organisationnelle d'un milieu d'assistance sociale auprès des jeunes;
 - démontrer une compréhension des distinctions entre les organismes à but lucratif, à but non lucratif et caritatifs;
 - décrire l'effet qu'exerce la structure organisationnelle des agences qui assurent des services aux enfants aux jeunes et à leurs familles.

3.6.2 Démontrer la capacité d'exposer l'importance du rôle et des responsabilités du superviseur dans les milieux d'assistance sociale auprès des jeunes et de discuter de celle-ci :

- définir le rôle du superviseur;
- énoncer les éléments d'un examen du rendement;
- examiner les styles de supervision;
- définir les utilités de la supervision;
- décrire l'objectif, le processus et la procédure des formes d'évaluation;
- faire preuve des habiletés nécessaires pour organiser, présider et consigner les réunions.

3.6.3 démontrer la capacité de faire le lien entre l'importance de la structure organisationnelle et les agences de services aux enfants :

- définir le rôle du mandat et de la philosophie et apprendre à rédiger ceux-ci;
- établir les postes au sein d'une structure, leurs fonctions et les compétences nécessaires pour assumer celles-ci;
- démontrer une compréhension de la structure organisationnelle, notamment le rôle des conseils d'administration bénévoles.

3.6.4 Démontrer la capacité de rédiger des énoncés de politique et de procédure :

- exposer ce qui différencie les énoncés de politique et les énoncés de procédure et apprendre à rédiger ceux-ci;
- apprendre certaines mesures favorisant l'efficacité des réunions;
- examiner les éléments des pratiques d'embauche;
- connaître les divers types de documents professionnels;
- rédiger l'énoncé de philosophie d'un programme;
- concevoir des politiques et des procédures.

3.6.5 Démontrer la capacité de produire un modèle budgétaire :

- énoncer clairement les catégories requises dans la préparation d'un budget;
- comprendre le rôle et les responsabilités du budget et des finances;
- définir la raison d'être du budget d'exploitation et du budget d'immobilisation.

3.6.6 Démontrer la capacité de concevoir et de présenter une formule d'évaluation de programme :

- évaluer la qualité d'un programme;
- exposer l'utilisation de l'évaluation;
- énoncer l'objectif de l'évaluation des programmes.

3.6.7 Démontrer la capacité de concevoir et de mettre en œuvre des activités de financement et de sollicitation de dons de façon professionnelle :

- étudier les éléments des activités de financement et des autres initiatives de sollicitation de dons.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques : 30 %
Travaux : 55 %
Exercices en classe : 15 %
Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

Sujet obligatoire	NIVEAU 4
4.1	Méthodologie de recherche
4.2	Intervention en situation de crise
4.3	Séminaire intégratif 3
4.4	Stage pratique – Niveau 3

NUMÉRO 4.1

TITRE : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
10 heures	0 heure	20 heures

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5210.01, 5210.03, 5210.05,
5206.04, 5206.06, 5206.07,
5206.08, 5211.04, 5211.05,
5212.03, 5211.04, 5211.05,
5212.03, 5212.04, 5212.01

PRÉALABLE : Aucun

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours constitue une introduction aux concepts de l'enquête scientifique, notamment la méthode expérimentale, la fiabilité et la viabilité statistiques et la distribution normale. L'étudiant ou l'étudiante apprendra également à effectuer des recherches critiques dans les revues et les ouvrages professionnels et dans les sources accessibles sur la toile mondiale.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

4.1.1 Choisir un sujet de recherche approprié en consultation avec les intervenants. Le sujet doit se rapporter au domaine de l'assistance sociale auprès des jeunes.

- Rechercher et évaluer l'information de façon critique et objective;
- établir un secteur d'intérêt personnel se rapportant au domaine de la santé mentale;
- établir un réseau avec d'autres professionnels et ressources pour élaborer ce document de recherche.

4.1.2 Produire un document de recherche de calibre universitaire en utilisant les outils et les logiciels informatiques appropriés :

- démontrer la capacité d'utiliser la consultation individuelle et de groupe de façon constructive;
- travailler au sein d'un groupe de tutorat (un groupe permettant de discuter des ressources, des problèmes, des idées, des progrès réalisés, etc.);
- comprendre la marche à suivre pour effectuer les recherches nécessaires aux fins de l'étude indépendante (lecture, ateliers, etc.);
- rechercher et évaluer l'information de façon critique et objective;
- rédiger un document de recherche en utilisant le style de référence de l'American Psychological Association (APA).

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Participation au groupe de tutorat :	10 %
Document de recherche :	50 %
Liste de références annotées :	25 %
Critique d'article :	15 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, soutien tutoriel.

NUMÉRO 4.2

TITRE : INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
20 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5200.01, 5204.06, 5205.01, 5206.01, 5200.05, 5200.11, 5212.08, 5200.08, 5200.09, 5212.07

PRÉALABLE : Numéro 2.8 et numéro 3.5

COURS CONCOMITANT : Aucun

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours préparera l'étudiant ou l'étudiante à faire face aux situations de crise qui vivent les enfants et les adolescents. Ce cours sera axé sur la théorie sur l'intervention en cas de crise et sur l'application de celle-ci à un vaste éventail de situations de crise (crise développementale et situationnelle).

Il s'agit d'un cours de niveau avancé, dans lequel les étudiants et les étudiantes devront effectuer des recherches sur diverses crises et illustrer leurs connaissances et leurs constatations auprès de leurs camarades dans le cadre de discussions de groupe et de jeux de rôle. L'étudiant ou l'étudiante portera une attention particulière à la compréhension et au développement de stratégies à mettre en pratique avec les clients à risque élevé en situation de crise. On mettra l'accent sur l'établissement d'une alliance de travail solide avec les clients à risque élevé.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

4.2.1 Démontrer une connaissance pratique de la théorie de la crise :

- expliquer ce que constitue une crise;
- démontrer une compréhension du contexte historique et de l'influence que celui-ci exerce sur la théorie de la crise;
- comprendre certains modèles d'intervention en cas de crise.

4.2.2 Pratiquer le counseling en cas de crise en qualité d'assistant social ou d'assistante sociale auprès des jeunes :

- s'exercer au counseling en cas de crise;
- reconnaître les nombreuses méthodes de counseling en cas de crise (intervention par téléphone, intervention policière, intervention par des cliniciens, etc.);
- développer des habiletés en counseling;
- engager une autoréflexion.

4.2.3 Distinguer la crise développementale de la crise situationnelle et intervenir selon le besoin :

- définir la crise développementale et la crise situationnelle et donner des exemples de celles-ci;
- reconnaître les interventions appropriées.

4.2.4 Mettre ses habiletés en counseling en pratique en situation de crise :

- démontrer des aptitudes en counseling en situation de crise;
- reconnaître les habiletés de counseling efficaces en situation de crise.

4.2.5 Élaborer des interventions particulières pour les clients suicidaires :

- développer des habiletés en intervention en cas de crise;
- démontrer des habiletés efficaces en intervention en situation de crise;
- développer des aptitudes en counseling en cas de crise;
- apprendre à communiquer efficacement avec les gens qui se trouvent en état de crise.

4.2.6 Reconnaître, énoncer et mettre en pratique diverses stratégies d'intervention en situation de crise auprès des populations à risque élevé :

- exposer l'intervention de premier et de second ordre;
- comprendre les principes cliniques qui sous-tendent la théorie de la crise;
- reconnaître les cas où la crise constitue un danger;
- développer des aptitudes en intervention auprès des personnes suicidaires et en prévention du suicide.

4.2.7 Développer une compréhension de divers types de crise et de l'intervention qui convient dans chaque cas (viol, violence, toxicomanie, mort, maladie, perte et deuil, suicide, comportement d'automutilation, crise familiale et crises existentielles développementales) :

- faire preuve de connaissance à l'égard de divers contextes de crise;
- comprendre la nécessité de l'évaluation et de l'intervention;
- évaluer, écouter et agir pendant l'intervention en cas de crise et conseiller les clients difficiles;
- comprendre les facteurs théoriques de base, les stratégies d'intervention de base et le traitement de base des cas;
- apprendre les réactions habituelles des enfants en crise;
- développer des habiletés à gérer les crises concernant la famille;
- apprendre les façons dont les parents peuvent aider leurs enfants à traverser une crise;
- démontrer une connaissance pratique des enjeux concernant la perte dans la théorie de la crise;
- se renseigner sur les autres enjeux concernant la crise (p. ex., le trouble de stress post-traumatique (TSPT), et les crises de victimisation);
- comprendre la façon de gérer les types de crise;
- comprendre la dynamique de la crise, le mode counseling qui convient à la crise, les stratégies d'intervention propres à cette crise, les stratégies de prévention et le traitement;
- acquérir une compréhension des crises suivantes : le suicide, le trouble du stress post-traumatique, l'agression sexuelle, la violence faite à une femme, la chimiodépendance, le deuil et la violence dans les établissements.

4.2.8 Énoncer l'impact social, culturel et l'incidence des événements de la vie sur les personnes en état de crise :

- démontrer une connaissance pratique des divers facteurs d'ordre déontologique dont il faut tenir compte dans le domaine de l'intervention en situation de crise;
- comprendre les implications juridiques de l'intervention en cas de crise;
- comprendre la perspective multiculturelle de l'intervention en cas de crise;
- développer une compréhension des enjeux déontologiques, professionnels et multiculturels associés à la théorie de la crise.

4.2.9 Reconnaître ses propres besoins en matière de soutien affectif afin de prévenir l'épuisement professionnel :

- décrire le traumatisme vicariant et ses effets sur les cliniciens;
- discuter de l'impact du traumatisme sur les cliniciens;
- développer des stratégies pour prévenir l'épuisement professionnel;
- établir la distinction entre le stress et la crise;
- comprendre les professionnels de la relation d'aide en état de crise;
- comprendre la dynamique de l'épuisement professionnel et les stratégies d'intervention à cet égard.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Examens théoriques :	50 %
Travaux :	30 %
Exercices en classe :	20 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, enseignement magistral, démonstrations, exercices en petits groupes, recours aux multimédias et travaux en classe.

NUMÉRO 4.3

TITRE : SÉMINAIRE INTÉGRATIF 3 :

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
20 heures	10 heures	0 heure

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5203.04, U55203.05, 5211.05, 5213.05, 5210.04, 5212.01, 5212.02, 5212.03, 5202.01, 5211.01

PRÉALABLE : Numéro 2.2 et numéro 3.3

COURS CONCOMITANT : Numéro 4.4

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours donnera à l'étudiant ou à l'étudiante une occasion de présenter une évaluation clinique ou un rapport d'évolution de façon professionnelle (oralement et par écrit) et d'animer la discussion consécutive de la dynamique de cas au sein du groupe de participants au séminaire. La formule consistera en une simulation de conférence de cas et les étudiants et les étudiantes participants se verront attribuer certains rôles (p. ex., enfant ou jeune, mère, père ou professionnel d'une discipline connexe) afin de représenter les pratiques courantes et d'offrir au présentateur une rétroaction appropriée concernant la réaction de chaque interprète d'un rôle. On accordera également du temps, dans le cadre du forum en petit groupe, pour la tenue d'une discussion générale des enjeux importants et des préoccupations que l'étudiant ou l'étudiante soulève relativement au fonctionnement du client, aux démarches et aux services thérapeutiques. On appuiera de façon importante sur les questions relatives à la confidentialité.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

À l'issue de la formation, l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :

4.3.1 Communiquer efficacement verbalement, de façon non verbale et par écrit et afin de démontrer l'intégration de la théorie et de la pratique des habiletés cliniques, de consignation et de conférence :

- exercer ses habiletés en matière de présentation;
- élaborer une conférence de cas fictive présentant du matériel d'évaluation portant sur un enfant ou un jeune;

- réaliser une évaluation de cas complète (ou un rapport d'évolution) qui présente une description du comportement, une interprétation clinique de celui-ci et qui fait usage des techniques de rédaction de rapports qui sont essentielles dans le domaine.

4.3.2 Faire une évaluation critique des dynamiques de cas et des plans thérapeutiques présentés dans les exposés dans le cadre du séminaire et discuter de ceux-ci :

- offrir la rétroaction et la critique constructive nécessaires pour encourager les pairs à parfaire leurs habiletés;
- relever des difficultés dans le cadre du Stage pratique 2 afin d'en discuter et de les résoudre avec le groupe participant au séminaire.

4.3.3 Contribuer à l'équipe de manière professionnelle, conformément aux règles de déontologie :

- examiner les responsabilités des assistants sociaux ou assistantes sociales auprès des jeunes en matière de déontologie;
- créer une expérience d'apprentissage positive;
- engager un processus de réflexion;
- offrir et recevoir un soutien dans la résolution des problèmes en milieu de stage;
- faire preuve de professionnalisme.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Participation :	25 %
Évaluation clinique écrite :	25 %
Conférence de cas fictive :	25 %
Établissement d'objectifs :	25 %
Note escomptée :	Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Discussion en classe, exercices en petits groupes, conférence de cas fictive.

NUMÉRO 4.4

TITRE : STAGE PRATIQUE – NIVEAU 3 – SPÉCIALISATION

THÉORIE	PRATIQUE	PÉRISCOLAIRE
10 heures	0 heure	720 heures

RÉFÉRENCES À LA NORME DE FORMATION : 5203.04, 5203.05, 5211.05, 5213.05, 5210.04, 5212.01, 5212.02, 5212.03, 5202.01, 5211.01

PRÉALABLE : Numéro 2.3 et Numéro 3.4, vérification des antécédents criminels

COURS CONCOMITANT : Numéro 4.3

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL :

Ce cours permettra à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir une expérience de travail directement auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles affectifs, des troubles de comportement ou des troubles psychologiques dans un domaine de service thérapeutique qui présente pour lui un intérêt particulier.

L'étudiant ou l'étudiante démontrera avec succès les aptitudes nécessaires et les résultats d'apprentissage énoncés dans le Manuel d'évaluation de stage pratiques de l'assistant social ou de l'assistante sociale auprès des jeunes.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE / CONTENU :

- 4.4.1 Interagir en faisant preuve de professionnalisme et s'acquitter des responsabilités professionnelles établies par l'organisme professionnel dans le but de s'assurer que l'éducation dispensée réponde aux besoins des clients, respecte les droits de ceux-ci et corresponde au mandat de l'agence.
- 4.4.2 Privilégier et utiliser des contextes thérapeutiques qui respectent la culture, qui favorisent le bien-être global et qui facilitent le changement positif pour les enfants, les jeunes et leurs familles.
- 4.4.3 Établir des relations thérapeutiques d'encouragement qui favorisent la croissance et le développement des clients.
- 4.4.4 Mettre en œuvre des techniques efficaces de gestion du comportement, au besoin, afin d'assurer la sécurité et d'atteindre les objectifs thérapeutiques des clients, en respectant les politiques de l'agence et les règlements prescrits par la loi.

- 4.4.5 Planifier, mettre en œuvre et évaluer les activités avec les clients qui contribuent à répondre aux besoins et aux objectifs établis pour le client ou pour le groupe.
- 4.4.6 Mettre en pratique des habiletés en matière de counseling et d'entretien efficaces qui répondent aux besoins et aux objectifs des enfants, les jeunes et de leurs familles.
- 4.4.7 Mettre en pratique des habiletés de groupe efficaces qui répondent aux besoins et aux objectifs des enfants, les jeunes et de leurs familles.
- 4.4.8 Prendre une part efficace à la coordination des services thérapeutiques qui contribuent à répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.
- 4.4.9 Établir et maintenir avec les collègues des relations de travail professionnelles qui rehaussent la qualité du service pour les enfants, les jeunes et leurs familles.
- 4.4.10 Consigner des renseignements qui soient pertinents, exacts, acceptables d'un point de vue juridique et appuyés par des données, qui répondent aux consignes de forme et qui respectent les délais prescrits.
- 4.4.11 Procéder à une auto-évaluation continue et prendre soin de soi afin de favoriser la prise de conscience et d'accroître sa compétence professionnelle.
- 4.4.12 Trouver et utiliser des ressources et des activités de perfectionnement qui favorisent la croissance professionnelle.
- 4.4.13 Concevoir et mettre en œuvre des stratégies qui favorisent la défense des droits des clients et l'éducation communautaires afin d'accroître le développement psychosocial chez les enfants, les jeunes et leurs familles.

STRUCTURE D'ÉVALUATION :

Présentation d'une évaluation réalisée par un superviseur dans le milieu de stage. Plusieurs entrevues avec le département d'assistance sociale auprès des jeunes du collège concernant les résultats d'apprentissage et les domaines de compétence correspondants; auto-évaluation, activités de consignation, établissement d'objectifs.

Note escomptée : Cote minimale de « C »

MODE D'ENSEIGNEMENT :

Sans objet.